# **MEMORIAL**

# Journal Officiel du Grand-Duché de Luxembourg



# **MEMORIAL**

# Amtsblatt des Großherzogtums Luxemburg

# RECUEIL DES SOCIETES ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 859 21 août 2003

# SOMMAIRE

AB-Road, S.à r.l., Windhof	Finonzo S.A., Luxembourg	41206
Accumalux S.A., Kockelscheuer 41202	Firelux S.A., Luxembourg	41221
Aero Re S.A., Munsbach	Foerage & Drainage Benelux Holding S.A., Lu-	
Agence Visage Casting, S.à r.l., Hesperange 41189	xembourg	41188
Albacore Lux S.A., Luxembourg 41215	Fulstow International Group S.A	41189
Allianz Dresdner Global Strategies Fund, Sicav,	Fun Media S.A., Luxembourg	41188
Senningerberg	Gambier S.A., Luxembourg	41208
Anders S.A., Luxembourg 41189	Généras S.A., Luxembourg	41198
Aquari, S.à r.l., Luxembourg 41187	Grande Rousse S.A., Strassen	41211
Aral Services, S.à r.l., Senningerberg 41195	Greenrock S.A.H., Luxembourg	41198
Aral Tankstellen Services, S.à r.l., Senningerberg . 41195	Greenrock S.A.H., Luxembourg	41198
Arix International Ballasini & Melegari S.C.A., Lu-	Greenrock S.A.H., Luxembourg	41198
xembourg 41224	Halliba S.A	41200
Armando Vidale International S.A., Luxembourg . 41208	Hoparel S.A.H., Luxembourg	41196
Azulux S.A., Luxembourg	HSH Nordbank AG Luxembourg Branch, Luxem-	
Beauty-House Schou, S.à r.l., Esch-sur-Alzette 41190	burg	41218
Blue Diamond S.A.H., Luxembourg 41224	Insinger de Beaufort Manager Selection, Sicav, Lu-	
Blue Tree, S.à r.l., Luxembourg 41212	xembourg	41210
Bresson Incorporated S.A., Luxembourg 41217	Intercom Communication S.A	41221
Capital Investissements Europe S.A.H., Luxem-	Invecom Management S.A., Luxembourg	41213
bourg 41214	Kabuki International S.A., Luxembourg	41207
Chambertan S.A., Luxembourg 41201	Kamfin H S.A., Luxembourg	41196
Comstock Holding Luxembourg S.A., Luxem-	Klaus Markisen, GmbH, Grevenmacher	41186
bourg 41224	Lago S.A.H., Luxembourg	41201
Corinthe S.A., Luxembourg 41195	Laser Développement S.A., Luxembourg	41201
D.E.B. S.A., Mamer 41193	Luxcon S.A., Remich	41206
DH Logistics division Luxembourg, Leithum 41204	Luxmold S.A., Kockelscheuer	41203
(Les) Editions Clever S.A	M.P.I., Marketing et Publicité International, S.à r.I.,	
Electro-Reinert, G.m.b.H., Luxembourg 41208	Contern	41196
Electro-Reinert, G.m.b.H., Luxembourg 41208	Mainland Corporation S.A., Luxembourg	41218
Elesa International S.A., Strassen 41203	Maison Belot, S.à r.l., Luxembourg	41213
Entreprise Folco Tomasini, S.à r.l., Differdange 41214	Matrec S.A., Senningerberg	41200
Entreprise Togrimat, S.à r.l., Differdange 41207	Media Inspect S.A., Luxembourg	41216
Eur@Fnet S.A., Luxembourg 41213	Media, S.à r.l., Mamer	41200
Eurowest Holding S.A., Luxembourg 41191	Miralt Sicav, Luxembourg	41220
FB & Co, S.à r.l., Strassen 41192	Morgan Ré S.A., Munsbach	41206
FB Productions, S.à r.l., Luxembourg 41187	Nacofi S.A., Luxembourg	41191
Fidastur Investissements S.A., Senningerberg 41200	Opéra Finance S.A., Luxembourg	41214
Financière Tiara S.A.H., Luxembourg 41224	Orient-Galerie, S.à r.l., Bartringen	41231
Finim S.A 41188	Orient-Galerie, S.à r.l., Bertrange	41232

Orifarm S.A., Luxembourg	41218	SCI Palipa, Bertrange	41199
Pharminfo, S.à r.l., Howald	41219	Schaller Electronic, S.à r.l., Luxemburg	41211
Pharminfo, S.à r.l., Howald	41220	Schaller Informatic, S.à r.l., Luxembourg	41211
Phil Partners S.A., Roeser	41202	Schäfflenger Jugendhaus, A.s.b.l., Schifflange	41222
Pictet Country Fund, Sicav, Luxembourg	41196	Schreinerei Arnold Becker, S.à r.l., Echternach	41186
Pictet Country Fund, Sicav, Luxembourg	41196	Sheridan S.A.H., Luxembourg	41202
Port Noir Investment, S.à r.l., Luxembourg	41197	Ship International S.A., Luxembourg	41209
Port Noir Investment, S.à r.l., Luxembourg	41197	Siegen S.A., Luxembourg	
Private Equity International S.A., Luxembourg	41205	Sogecalux S.A., Luxembourg	41205
Professional Investment Consultants (Europe) S.A.,		Solutex S.A., Luxembourg	41215
Strassen	41203	Solving and Planning S.A., Luxembourg	41209
Profilux S.A., Capellen	41211	Surfin International Holding S.A., Luxembourg	41194
Publigest S.A., Luxembourg	41205	Surfin International Holding S.A., Luxembourg	41195
Publimail S.A., Luxembourg	41205	TD Waterhouse Fund, Sicav, Luxembourg	41197
Quadrante S.A., Luxembourg	41201	Telematica Bedrijven S.A., Luxembourg	41204
Rail and Steel Service S.A., Grevenmacher	41216	Tilbury Investments S.A., Luxembourg	41225
Ramsar II S.A.H., Luxembourg	41217	Truckland S.A., Mertert	41210
RDM, Régie Développement Multimédia S.A	41216	Türkisfund, Sicav, Luxembourg	41209
Regate Holding S.A., Luxembourg	41203	Valley S.A., Luxembourg	41199
Renault Luxembourg S.A., Luxembourg	41199	VZW, S.à r.l., Voyages Zanier William, Differ-	
Retirement Health Management Holding S.A., Lu-		dange	41212
xembourg	41218	VZW, S.à r.l., Voyages Zanier William, Differ-	
S.C.I. I S R, Luxembourg	41216	dange	41213
Sabah Trustees Management, S.à r.l., Luxem-		Wiggershaus Luxembourg, S.à r.l., Grevenma-	
bourg	41187	cher	41214
Saint George S.A., Luxembourg	41210	World Players Service S.A., Luxembourg	41193
Satra Holding Limited S.A., Luxembourg		World Players Service S.A., Luxembourg	41193

# KLAUS MARKISEN GmbH, Gesellschaft mit beschränkter Haftung. Niederlassung Luxembourg.

Gesellschaftssitz: D-66780 Rehlingen, Südstrasse, 7.
Sitz der Niederlassung Luxemburg: L-6737 Grevenmacher, 1A, rue de l'Hôpital.
H. R. Luxemburg B 94.654.

Einschreibung einer unselbständigen Zweignierderlassung der KLAUS MARKISEN GmbH in das Luxemburgische Handelsregister

Die KLAUS MARKISEN GmbH, Gesellschaft deutschen Rechts, mit Sitz in D-66780 Rehlingen, Südstraße 7:

- eröffnet zum 1. Juli 2003, eine unselbständige Filiale in Luxembourg, unter folgender Bezeichnung und Adresse: KLAUS MARKISEN GmbH

Niederlassung Luxembourg

1a, rue de l'Hôpital, L-6737 Grevenmacher

- Geschäftsführer und einzelvertretungsberechtigter der Gesellschaft ist Gregor Gergen

Gegenstand der Gesellschaft: Herstellung und Vertrieb von Markisen, Neubezüge von Markisen, Wintergartenbeschattungen.

4. Juli 2003.

i. A. Meier

Bevollmächtigter

Enregistré à Luxembourg, le 21 juillet 2003, réf. LSO-AG05848. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(043263.3/000/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2003.

# SCHREINEREI ARNOLD BECKER, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6484 Echternach, 3, rue de la Sûre. R. C. Diekirch B 93.619.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Diekirch, le 21 juillet 2003, réf. DSO-AG00134, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 28 juillet 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Echternach, le 24 juillet 2003.

FIDUNORD, S.à r.l.

Signature

(901821.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 28 juillet 2003.

# FB PRODUCTIONS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Luxembourg. R. C. Luxembourg B 30.201.

**EXTRAIT** 

Par jugement du 21 mars 2002, le Tribunal de et à Luxembourg sixième section, siégeant en matière commerciale, après avoir entendu Madame le Juge-Commissaire en son rapport oral, le liquidateur et le Ministère Public en leurs conclusions,

a déclaré closes pour insuffisance d'actif les opérations de la liquidation de la société FB PRODUCTIONS, S.à r.l.

Luxembourg, le 27 mars 2002.

Pour extrait conforme M. Schaeffer Liquidateur

Enregistré à Luxembourg, le 7 août 2003, réf. LSO-AH01550.

(048188.3//16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 août 2003.

# SABAH TRUSTEES MANAGEMENT, S.à r.l., Société à responsabilité limitée (en liquidation). Capital social: EUR 12.789,29.

Siège social: L-1466 Luxembourg, 12, rue Jean Engling. R. C. Luxembourg B 63.899.

**EXTRAIT** 

Par jugement du 8 mai 2003, le Tribunal d'Arrondissement de et à Luxembourg, sixième section, siégeant en matière commerciale, statuant sur requête de Monsieur le Procureur d'Etat, a prononcé la dissolution et ordonné la liquidation conformément à l'article 203 de la loi sur les sociétés commerciales, de la société SABAH TRUSTEES MANAGEMENT, S.à r.l., de fait inconnue à l'adresse de son siège social, L-1466 Luxembourg, 12, rue Jean Engling.

Ce jugement a déclaré applicables les dispositions légales relatives à la liquidation de la faillite et a nommé juge-commissaire Monsieur Jean-Paul Meyers, juge au Tribunal d'Arrondissement de et à Luxembourg et liquidateur Maître Martine Reiter, avocat, demeurant à Luxembourg. Les déclarations de créance sont à déposer au greffe du Tribunal de Commerce avant le 30 mai 2003.

Pour extrait conforme Me M. Reiter Le liquidateur

Enregistré à Luxembourg, le 12 août 2003, réf. LSO-AH02349. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(048779.2//21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 août 2003.

# AQUARI, S.à r.l., Société à responsabilité limitée (en liquidation). Capital social: LUF 500.000,-.

Siège social: L-2310 Luxembourg, 66, avenue Pasteur. R. C. Luxembourg B 57.215.

# **EXTRAIT**

Par jugement du 10 juillet 2003, le Tribunal d'Arrondissement de et à Luxembourg, sixième section, siégeant en matière commerciale, statuant sur requête de Monsieur le Procureur d'Etat, a prononcé la dissolution et la liquidation conformément à l'article 203 de la loi sur les sociétés commerciales, de la société AQUARI, S.à r.l., de fait inconnue à l'adresse de son siège social à L-2310 Luxembourg, 66, avenue Pasteur.

Ce même jugement a déclaré applicables les dispositions légales relatives à la liquidation de la faillite et a nommé jugecommissaire Monsieur Jean-Paul Meyers, juge au Tribunal d'Arrondissement de et à Luxembourg et liquidateur Me Olivier Poos, avocat demeurant à Luxembourg. Les déclarations de créance sont à déposer au greffe du Tribunal de Commerce avant le 30 juillet 2003.

Pour extrait conforme

Me O. Poos

Le liquidateur

Enregistré à Luxembourg, le 13 août 2003, réf. LSO-AH02382. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(048788.2//21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 août 2003.

# FOERAGE & DRAINAGE BENELUX HOLDING S.A., Société Anonyme (en liquidation).

Siège social: L-2449 Luxembourg, 4, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 59.360.

#### **EXTRAIT**

Par jugement du 8 mai 2003, le Tribunal d'Arrondissement de et à Luxembourg, sixième section, siégeant en matière commerciale, statuant sur requête de Monsieur le Procureur d'Etat, a prononcé la dissolution et ordonné la liquidation conformément à l'article 203 de la loi sur les sociétés commerciales, de la société FOERAGE & DRAINAGE BENELUX HOLDING S.A., de fait inconnue à l'adresse de son siège social, L-2449 Luxembourg, 4, boulevard Royal.

Ce jugement a déclaré applicables les dispositions légales relatives à la liquidation de la faillite et a nommé juge-commissaire Monsieur Jean-Paul Meyers, juge au Tribunal d'Arrondissement de et à Luxembourg et liquidateur Maître Martine Reiter, avocat, demeurant à Luxembourg. Les déclarations de créance sont à déposer au greffe du Tribunal de Commerce avant le 30 mai 2003.

Pour extrait conforme

Me M. Reiter

Le liquidateur

Enregistré à Luxembourg, le 12 août 2003, réf. LSO-AH02341. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(048781.2//20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 août 2003.

# FINIM S.A., Société Anonyme (en liquidation).

R. C. Luxembourg B 20.188.

#### **EXTRAIT**

Par jugement du 8 mai 2003, le Tribunal d'Arrondissement de et à Luxembourg, sixième section, siégeant en matière commerciale, statuant sur requête de Monsieur le Procureur d'Etat, a prononcé la dissolution et ordonné la liquidation conformément à l'article 203 de la loi sur les sociétés commerciales, de la société FINIM S.A., dont le siège social à L-2330 Luxembourg, 122, boulevard de la Pétrusse, a été dénoncé le 28 octobre 1996.

Ce jugement a déclaré applicables les dispositions légales relatives à la liquidation de la faillite et a nommé juge-commissaire Monsieur Jean-Paul Meyers, juge au Tribunal d'Arrondissement de et à Luxembourg et liquidateur Maître Martine Reiter, avocat, demeurant à Luxembourg. Les déclarations de créance sont à déposer au greffe du Tribunal de Commerce avant le 30 mai 2003.

Pour extrait conforme

Me M. Reiter

Le liquidateur

Enregistré à Luxembourg, le 12 août 2003, réf. LSO-AH02337. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(048782.2//19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 août 2003.

# FUN MEDIA S.A., Société Anonyme (en liquidation).

Siège social: L-2449 Luxembourg, 4, boulevard Royal. R. C. Luxembourg B 56.401.

#### **EXTRAIT**

Par jugement du 8 mai 2003, le Tribunal d'Arrondissement de et à Luxembourg, sixième section, siégeant en matière commerciale, statuant sur requête de Monsieur le Procureur d'Etat, a prononcé la dissolution et ordonné la liquidation conformément à l'article 203 de la loi sur les sociétés commerciales, de la société FUN MEDIA S.A., de fait inconnue à l'adresse de son siège social, L-2449 Luxembourg, 4, boulevard Royal.

Ce jugement a déclaré applicables les dispositions légales relatives à la liquidation de la faillite et a nommé juge-commissaire Monsieur Jean-Paul Meyers, juge au Tribunal d'Arrondissement de et à Luxembourg et liquidateur Maître Martine Reiter, avocat, demeurant à Luxembourg. Les déclarations de créance sont à déposer au greffe du Tribunal de Commerce avant le 30 mai 2003.

Pour extrait conforme

Me M. Reiter

Le liquidateur

Enregistré à Luxembourg, le 12 août 2003, réf. LSO-AH02343. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(048785.2//20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 août 2003.

# FULSTOW INTERNATIONAL GROUP S.A., Société Anonyme (en liquidation).

R. C. Luxembourg B 47.773.

#### **EXTRAIT**

Par jugement du 8 mai 2003, le Tribunal d'Arrondissement de et à Luxembourg, sixième section, siégeant en matière commerciale, statuant sur requête de Monsieur le Procureur d'Etat, a prononcé la dissolution et ordonné la liquidation conformément à l'article 203 de la loi sur les sociétés commerciales, de la société FULSTOW INTERNATIONAL GROUP S.A., dont le siège social à L-1882 Luxembourg, 3A, rue Guillaume Kroll a été dénoncé le 26 juin 1995.

Ce jugement a déclaré applicables les dispositions légales relatives à la liquidation de la faillite et a nommé juge-commissaire Monsieur Jean-Paul Meyers, juge au Tribunal d'Arrondissement de et à Luxembourg et liquidateur Maître Martine Reiter, avocat, demeurant à Luxembourg. Les déclarations de créance sont à déposer au greffe du Tribunal de Commerce avant le 30 mai 2003.

Pour extrait conforme

Me M. Reiter

Le liquidateur

Enregistré à Luxembourg, le 12 août 2003, réf. LSO-AH02345. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(048786.2//19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 août 2003.

#### ANDERS S.A., Société Anonyme (en liquidation).

Siège social: L-2449 Luxembourg, 4, boulevard Royal. R. C. Luxembourg B 51.456.

### **EXTRAIT**

Par jugement du 10 juillet 2003, le Tribunal d'Arrondissement de et à Luxembourg, sixième section, siégeant en matière commerciale, statuant sur requête de Monsieur le Procureur d'Etat, a prononcé la dissolution et la liquidation conformément à l'article 203 de la loi sur les sociétés commerciales, de la société ANDERS S.A. de fait inconnue à l'adresse de son siège social à L-2449 luxembourg, 4, boulevard Royal.

Ce même jugement a déclaré applicables les dispositions légales relatives à la liquidation de la faillite et a nommé jugecommissaire Monsieur Jean-Paul Meyers, juge au Tribunal d'Arrondissement de et à Luxembourg et liquidateur Me Olivier Poos, avocat demeurant à Luxembourg. Les déclarations de créance sont à déposer au greffe du Tribunal de Commerce avant le 30 juillet 2003.

Pour extrait conforme

Me O. Poos

Le liquidateur

Enregistré à Luxembourg, le 13 août 2003, réf. LSO-AH02386. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(048789.2//20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 août 2003.

# AGENCE VISAGE CASTING, S.à r.l., Société à responsabilité limitée (en liquidation). Capital social: LUF 500.000,-.

Siège social: L-5884 Hesperange, 304, route de Thionville. R. C. Luxembourg B 76.732.

### **EXTRAIT**

Par jugement du 10 juillet 2003, le Tribunal d'Arrondissement de et à Luxembourg, sixième section, siégeant en matière commerciale, statuant sur requête de Monsieur le Procureur d'Etat, a prononcé la dissolution et la liquidation conformément à l'article 203 de la loi sur les sociétés commerciales, de la société AGENCE VISAGE CASTING, S.à r.l., de fait inconnue à l'adresse de son siège social à L-5884 Hesperange, 304, route de Thionville.

Ce même jugement a déclaré applicables les dispositions légales relatives à la liquidation de la faillite et a nommé jugecommissaire Monsieur Jean-Paul Meyers, juge au Tribunal d'Arrondissement de et à Luxembourg et liquidateur Me Olivier Poos, avocat demeurant à Luxembourg. Les déclarations de créance sont à déposer au greffe du Tribunal de Commerce avant le 30 juillet 2003.

Pour extrait conforme

Me O. Poos

Le liquidateur

Enregistré à Luxembourg, le 13 août 2003, réf. LSO-AH02390. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(048792.2//21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 août 2003.

# BEAUTY-HOUSE SCHOU, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4011 Esch-sur-Alzette, 71, rue de l'Alzette. R. C. Luxembourg B 94.653.

#### **STATUTS**

L'an deux mille trois, le vingt-trois juillet.

Par-devant Maître Blanche Moutrier, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette.

#### A comparu:

Madame Josée Gehrend, commerçante, demeurant à L-4220 Esch-sur-Alzette, 7, rue de Luxembourg, ci-après dénommée «l'associé».

Laquelle comparante a arrêté ainsi qu'il suit les statuts d'une société à responsabilité limitée unipersonnelle à constituer.

**Art. 1**er. Il est formé par les présentes une société à responsabilité limitée unipersonnelle sous la dénomination de BEAUTY-HOUSE SCHOU, S.à r.l.

L'associé unique pourra à tout moment se réunir avec un ou plusieurs associés et les futurs associés pourront également prendre toutes les mesures nécessaires afin de rétablir le caractère unipersonnel de la société.

Art. 2. Le siège social est établi à Esch-sur-Alzette.

Il pourra être transféré en tout autre localité du Grand-Duché de Luxembourg par simple décision de l'associé.

Art. 3. La société a pour objet l'exploitation d'une parfumerie ainsi que la vente en magasin de tous les articles de la branche et produits cosmétiques, ainsi que la pratique des soins de beauté, du visage et de la manucure.

Elle pourra effectuer toutes opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières et immobilières se rattachant directement ou indirectement à l'objet social ou susceptibles d'en faciliter la réalisation ou le développement.

- Art. 4. La durée de la société est illimitée.
- Art. 5. L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année.

Chaque année, le trente et un décembre les comptes annuels sont arrêtés et la gérance dresse inventaire comprenant l'indication des valeurs actives et passives de la société ainsi qu'un bilan et un compte de pertes et de profits.

**Art. 6.** Le capital social est fixé à la somme de douze mille cinq cents Euros (EUR 12.500,-), représenté par cent vingt-cinq (125) parts sociales de cent Euros (EUR 100,-) chacune.

Toutes les parts sont souscrites en numéraire par l'associé unique Madame Josée Gehrend, commerçante, demeurant à L-4220 Esch-sur-Alzette, 7, rue de Luxembourg, préqualifiée.

L'associé unique déclare que toutes les parts sociales souscrites sont intégralement libérées par des versements en espèces, de sorte que la somme de douze mille cinq cents Euros (EUR 12.500,-) se trouve dès à présent à la libre disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentaire qui le constate expressément.

Art. 7. Chaque part sociale donne droit à une fraction proportionnelle dans l'actif social et dans les bénéfices.

#### Art. 8.

a) La cession entre vifs:

Tant que la société ne comprendra qu'un associé, celui-ci sera libre de céder tout ou partie des parts à qui il entend. En présence de plusieurs associés, et pour toutes cessions de parts sociales, les associés bénéficieront d'un droit de préemption.

b) La transmission pour cause de mort:

Le décès de l'associé unique n'entraîne pas la dissolution de la société. Si l'associé unique n'a laissé aucune disposition de dernière volonté concernant l'exercice des droits afférents aux parts sociales, lesdits droits seront exercés par les héritiers et légataires régulièrement saisis ou envoyés en possession, proportionnellement à leurs droits dans la succession. Jusqu'au partage desdites parts ou jusqu'à la délivrance de legs portant sur celles-ci.

Pour le cas où il y aurait des parts sociales non proportionnellement partageables, lesdits héritiers et légataires auront l'obligation pour lesdites parts sociales de désigner un mandataire.

En présence de plusieurs associés, les parts sociales peuvent être transmises pour cause de mort à des non-associés que moyennant l'agrément des propriétaires des parts sociales représentant les trois quarts des droits appartenant aux survivants.

Pour le surplus, les articles 189 et 190 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée, sont applicables.

Art. 9. La société est administrée par un ou plusieurs gérants, associés ou non, choisis par l'associé qui fixe les pouvoirs. Ils peuvent être à tout moment révoqués par décision de l'associé.

A moins que l'associé n'en décide autrement, le ou les gérants ont les pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la société en toutes circonstances.

L'associé unique est habilité à instituer des succursales partout, selon qu'il appartiendra, aussi bien dans le Grand-Duché qu'à l'étranger.

- **Art. 10.** Simples mandataires de la société, le ou les gérants ne contractent en raison de leurs fonctions aucune obligation personnelle relativement à celles-ci, ils ne seront responsables que de l'exécution de leur mandat.
  - Art. 11. Chaque année, au dernier jour de décembre, il sera dressé un inventaire de l'actif et du passif de la société.

Le bénéfice net constaté, déduction faite des frais généraux, traitements et amortissements, sera réparti de la façon suivante:

- cinq pour cent (5%) pour la constitution d'un fonds de réserve légal, dans la mesure des dispositions légales,
- le solde restera à la libre disposition de l'associé.
- Art. 12. En cas de dissolution de la société, la liquidation sera faite par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, désignés par l'associé.
- Art. 13. Pour tous les points non prévus expressément dans les présents statuts, la partie se réfère aux dispositions légales.

#### Disposition transitoire

Le premier exercice social commencera le jour de la constitution et se terminera le trente et un décembre deux mille trois (31 décembre 2003).

#### Estimation des frais

Le montant des charges, frais, dépenses ou rémunérations, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution est évalué sans nul préjudice à environ mille deux cents euros (EUR 1.200,-).

# Assemblée générale extraordinaire

L'associée unique, agissant en lieu et place de l'assemblée générale, prend les résolutions suivantes:

- 1. Est nommée gérante unique de la société pour une durée indéterminée Madame Josée Gehrend, commerçante, demeurant à L-4220 Esch-sur-Alzette, 7, rue de Luxembourg, prénommée.
  - 2. La société est valablement engagée en toutes circonstances par la seule signature de la gérante.
  - 3. Le siège social de la société est établi à l'adresse suivante: L-4011 Esch-sur-Alzette, 71, rue de l'Alzette.

Le notaire instrumentant a rendu attentif la comparante au fait qu'avant toute activité commerciale de la société présentement fondée, celle-ci doit être en possession d'une autorisation de commerce en bonne et due forme en relation avec l'objet social, ce qui est expressément reconnu par la comparante.

Dont acte, fait et passé à Esch-sur-Alzette, en l'étude du notaire instrumentant, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la comparante, connue du notaire par ses nom, prénom usuel, état et demeure, la comparante a signé avec moi, notaire, la présente minute.

Signé: J. Gehrend, B. Moutrier.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 23 juillet 2003, vol. 890, fol. 36, case 5. – Reçu 125 euros.

Le Receveur (signé): M. Ries.

Pour expédition conforme, délivrée à la société à sa demande, pour servir aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 23 juillet 2003.

B. Moutrier.

(043413.3/272/95) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2003.

#### **EUROWEST HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: Luxembourg. R. C. Luxembourg B 73.888.

Les statuts coordonnés ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 juillet 2003.

J. Elvinger

Notaire

(042708.3/211/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 juillet 2003.

# NACOFI S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 27, avenue Monterey. R. C. Luxembourg B 63.468.

Avec effet au 3 juin 2003, la société UNIVERSAL MANAGEMENT SERVICES, S.à r.l., société à responsabilité limitée ayant son siège social à 27, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg, a été nommée par voie de cooptation aux fonctions d'administrateur en remplacement de Monsieur Edward Bruin, administrateur démissionnaire.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 juin 2003.

Pour NACOFI S.A.

S. Plattner

Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 14 juillet 2003, réf. LSO-AG03781. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(043191.3/029/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2003.

# FB & CO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8008 Strassen, 132, route d'Arlon. R. C. Luxembourg B 94.656.

#### **STATUTS**

L'an deux mil trois, le dix-huit juillet.

Par-devant Maître Francis Kesseler, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette.

A comparu:

Mademoiselle Fatima Boulakchour, employée privée, née à Liévin (France), le 28 janvier 1966,

demeurant à L-8008 Strassen, 132, route d'Arlon.

Laquelle comparante a requis le notaire instrumentant de dresser acte des statuts d'une société à responsabilité limitée unipersonnelle, qu'elle déclare constituer.

- Art. 1er. Il est formé une société à responsabilité limitée sous la dénomination de FB & CO, S.à r.l.
- Art. 2. La société a pour objet l'exploitation d'un salon d'esthétique.

Elle pourra faire toutes opérations commerciales, financières, industrielles, mobilières ou immobilières, se rattachant directement ou indirectement en tout ou en partie à son objet ou qui pourraient en faciliter la réalisation et le développement.

- Art. 3. Le siège de la société est établi à Strassen.
- Il peut être transféré en tout autre lieu du Luxembourg par simple décision de l'associé ou des associés, selon le cas.
- **Art. 4.** Le capital social est fixé à douze mille cinq cents Euros (€ 12.500,-), représenté par cent (100) parts sociales d'une valeur nominale de cent vingt-cinq Euros (€ 125,-) chacune.
  - Art. 5. La durée de la société est indéterminée.
- Art. 6. La société est administrée par un ou plusieurs gérants, nommés par l'unique associé ou les associés qui détermineront leurs pouvoirs et la durée de leurs fonctions. Ils sont rééligibles et révocables ad nutum et à tout moment.
  - Art. 7. La société n'est pas dissoute par le décès, l'interdiction ou la faillite de l'unique ou d'un associé.
- **Art. 8.** Lorsque la société comporte plus d'un associé, les parts sociales sont librement cessibles entre associés, la cession entre vifs tant à titre gratuit qu'à titre onéreux à un non-associé ne pourra se faire que de l'assentiment de tous les associés.

La transmission pour cause de mort, excepté aux héritiers réservataires et au conjoint survivant, requiert l'agrément des propriétaires de parts sociales représentant les trois quarts des droits appartenant aux survivants qui ont en toute hypothèse un droit de préemption.

- Art. 9. Un associé sortant ainsi que les héritiers ou ayants-droits et créanciers d'un associé ne peuvent sous aucun prétexte, requérir l'apposition des scellés sur les biens et papiers de la société, ni s'immiscer en aucune manière dans les actes de son administration. Ils doivent pour l'exercice de leurs droits, s'en rapporter aux inventaires sociaux et aux décisions des assemblées générales.
  - Art. 10. L'année sociale commence le premier janvier et finit le 31 décembre de chaque année.
- **Art. 11.** En cas de dissolution de la société, la liquidation sera faite par le ou les gérants en exercice, à moins que l'associé unique ou l'assemblée générale des associés n'en décide autrement. Le résultat, actif de la liquidation, après apurement de l'intégralité du passif, sera transmis à l'associé unique ou sera réparti entre les propriétaires des parts sociales, au prorata du nombre de leurs parts.
  - Art. 12. Pour tout ce qui n'est pas prévu aux présents statuts, il est référé aux dispositions légales.

#### Disposition transitoire

Le premier exercice commence aujourd'hui et finit le 31 décembre 2003.

#### Frais

Le coût des frais, dépenses, charges et rémunérations sous quelque forme que ce soit, qui sont mis à charge de la société en raison de sa constitution s'élève approximativement à neuf cents Euros (€ 900,-).

# Souscription

Le capital social a été souscrit comme suit:

Mademoiselle Fatima Boulakchour, prénommée, cent parts sociales	. 100
Total: cent parts sociales	. 100

Toutes les parts ont été libérées intégralement en espèces et en conséquence la somme de douze mille cinq cents Euros (€ 12.500,-) se trouve dès à présent à la libre disposition de la société.

#### Assemblée générale extraordinaire

Les statuts de la société ainsi arrêtés, la comparante, unique associée de la société se considérant comme réunie en assemblée générale, a pris les résolutions suivantes:

I.- Est nommée gérant unique de la société:

Mademoiselle Fatima Boulakchour, employée privée, née à Liévin (France), le 28 janvier 1966, demeurant à L-8008 Strassen, 132, route d'Arlon.

II.- La société est engagée en toutes circonstances par la seule signature du gérant.

III.- Le siège social de la société se trouve à L-8008 Strassen, 132, route d'Arlon.

Dont acte, fait et passé à Esch-sur-Alzette, en l'étude, date qu'en tête de présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la comparante, elle a signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: F. Boulakchour, F. Kesseler.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 21 juillet 2003, vol. 890, fol. 32, case 12. - Reçu 125 euros.

Le Receveur (signé): M. Ries.

Pour expédition conforme, délivrée à la société à sa demande, pour servir aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 22 juillet 2003.

F. Kesseler.

(043419.5/219/70) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2003.

#### D.E.B. S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8247 Mamer, 1, rue des Maximins.

R. C. Luxembourg B 90.442.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 21 juillet 2003, réf. LSO-AG05998, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 juillet 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 juillet 2003.

S. Delonnoy.

(042603.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 juillet 2003.

#### AB-ROAD, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8399 Windhof, 9, route des Trois Cantons.

R. C. Luxembourg B 89.693.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 21 juillet 2003, réf. LSO-AG05997, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 juillet 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 juillet 2003.

S. Delonnoy.

(042609.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 juillet 2003.

# WORLD PLAYERS SERVICE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2128 Luxembourg, 22, rue Marie-Adelaïde.

R. C. Luxembourg B 79.440.

Le bilan et les annexes au 31 décembre 2001, enregistrés à Luxembourg, le 24 juillet 2003, réf. LSO-AG07037, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 juillet 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 juillet 2003.

Signature.

(042813.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 juillet 2003.

# WORLD PLAYERS SERVICE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2128 Luxembourg, 22, rue Marie-Adelaïde.

R. C. Luxembourg B 79.440.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Statutaire du 21 juin 2002

La continuation des activités de la société est décidée malgré les pertes cumulées dépassant le capital social pour les comptes annuels au 31 décembre 2001.

Pour extrait conforme et sincère

WORLD PLAYERS SERVICE S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 24 juillet 2003, réf. LSO-AG07034. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(042816.2//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 juillet 2003.

# SURFIN INTERNATIONAL HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 39, boulevard Joseph II. R. C. Luxembourg B 75.500.

L'an deux mille trois le dix juillet.

Par-devant Maître Blanche Moutrier, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme SURFIN INTERNATIONAL HOLDING S.A., avec siège social à Luxembourg, 39, boulevard Joseph II, constituée suivant acte reçu par Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 13 avril 2000, publié au Mémorial C numéro 587 du 17 août 2000, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, sous le numéro B 75.500.

L'assemblée est ouverte à 15.00 heures sous la présidence de Monsieur Luiz Olavo Baptista, avocat, avec adresse professionnelle à São Paulo, Brésil.

Monsieur le président désigne comme secrétaire Madame Maria Dennewald, docteur en droit, avec adresse professionnelle à Luxembourg.

L'assemblée élit comme scrutateur Madame Yasmine Birgen-Ollinger, employée privée, avec adresse professionnelle à Luxembourg.

Le bureau ainsi constitué, Monsieur le Président expose et prie le notaire instrumentaire d'acter:

I) Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence; cette liste de présence après avoir été signée par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés, les membres du bureau et le notaire instrumentaire, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Resteront pareillement annexées aux présentes les procurations des actionnaires représentés après avoir été paraphées ne varietur par les membres du bureau et le notaire instrumentaire.

- II) Qu'il résulte de ladite liste de présence que les trois cent cinquante (350) actions représentatives de l'intégralité du capital social de trois cent cinquante mille dollars des Etats-Unis (350.000,- USD) sont représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.
  - III) Que l'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant:
  - 1) Augmentation du capital social de la Société pour un montant de 200.000,- USD.
  - 2) Souscription par l'actionnaire majoritaire.
  - 3) Libération de l'augmentation de capital en espèces.
  - 4) Changement de l'article 5, alinéa premier des statuts pour l'adapter aux changements intervenus.
  - 5) Divers.
  - IV) Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée, celle-ci passe à l'ordre du jour.

Après délibération, Monsieur le Président met aux voix les résolutions suivantes, qui ont été adoptées à l'unanimité:

# Première résolution

L'assemblée générale décide d'augmenter le capital souscrit à concurrence d'un montant de deux cent mille dollars des Etats-Unis (200.000,- USD) pour le porter de son montant actuel de trois cent cinquante mille dollars des Etats-Unis (350.000,- USD) à cinq cent cinquante mille dollars des Etats-Unis (550.000,- USD), par émission de deux cents (200) actions nouvelles d'une valeur nominale de mille dollars des Etats-Unis (1.000,- USD) chacune, donnant les mêmes droits et avantages que les actions existantes.

#### Deuxième résolution

L'assemblée générale décide d'admettre à la souscription de l'augmentation de capital l'actionnaire DUCHOSAL RE-VISION FISCALITE FIDUCIAIRE S.A., société anonyme, avec siège social à CH-1211 Genève 12, 4, route de Florissant, ici représentée par Madame Maria Dennewald, préqualifiée, en vertu d'une procuration donnée le 7 juillet 2003, laquelle, par son représentant susnommé, a déclaré souscrire à l'intégralité de l'augmentation de capital social et la libérer en espèces, l'autre actionnaire ayant formellement renoncé à son droit de souscription préférentiel.

La réalité de la souscription a été prouvée au notaire instrumentaire par le bulletin de souscription.

Il a été prouvé en outre au notaire instrumentaire, qui le constate expressément, que le montant de deux cent mille dollars des Etats-Unis (200.000,- USD) est désormais à la libre disposition de la Société.

#### Troisième résolution

L'assemblée générale décide de modifier l'article 5, alinéa premier des statuts, pour l'adapter aux changements intervenus et de lui donner dorénavant la teneur suivante:

«Le capital souscrit est fixé à cinq cent cinquante mille dollars des Etats-Unis (550.000,- USD), représenté par cinq cent cinquante (550) actions d'une valeur nominale de mille dollars des Etats-Unis (1.000,- USD) chacune.»

# Evaluation

Pour les besoins de l'enregistrement, l'augmentation de capital ci-avant réalisée est évaluée à cent soixante-seize mille cent deux euros quatre-vingt-quatre cents (176.102,84).

#### Frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit en raison des présentes, sont à charge de la Société.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 15.15 heures.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire instrumentaire par leurs nom, prénom, état et demeure, ceux-ci ont signé avec le notaire instrumentant le présent procès-verbal.

Signé: L.O. Baptista, M. Dennewald, Y. Birgen-Ollinger, B. Moutrier.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 11 juillet 2003, vol. 890, fol. 18, case 1. - Reçu 1.761,03 euros.

Le Receveur (signé): M. Ries.

Pour expédition conforme, délivrée à la société à sa demande, pour servir aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 23 juillet 2003.

B. Moutrier.

(043435.3/272/74) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2003.

# SURFIN INTERNATIONAL HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.

R. C. Luxembourg B 75.500.

Statuts coordonnés délivrés au registre de commerce et des sociétés pour servir aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 23 juillet 2003.

B. Moutrier.

(043436.3/272/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2003.

#### ARAL TANKSTELLEN SERVICES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2633 Senningerberg, 2, route de Trèves.

R. C. Luxembourg B 73.238.

Les statuts coordonnés ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 juillet 2003.

J. Elvinger

Notaire

(042710.3/211/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 juillet 2003.

# ARAL SERVICES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2633 Senningerberg, 2, route de Trèves.

R. C. Luxembourg B 68.948.

Les statuts coordonnés ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 juillet 2003.

J. Elvinger

Notaire

(042712.3/211/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 juillet 2003.

#### **CORINTHE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2163 Luxembourg, 27, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 35.967.

L'Assemblée Générale Ordinaire du 5 juin 2003 a ratifié la décision du Conseil d'administration de nommer aux fonctions d'administrateur Monsieur Robert Hovenier en remplacement de Monsieur Dirk Van Reeth.

Puis cette Assemblée a appelé aux fonctions de Commissaire aux comptes, avec effet à l'exercice social commençant le 1er janvier 2003, la FIDUCIAIRE INTERNATIONALE S.A., 6-12, rue du Fort Wallis, L-2016 Luxembourg, en remplacement de COMCOLUX S.A. Son mandat prendra fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2004.

Lors de cette même Assemblée, les mandats des administrateurs

Monsieur Gérard Birchen, employé privé, 59, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg,

Monsieur Edward Bruin, maître en droit, 59, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg,

Monsieur Robert Hovenier, directeur commercial, 59, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg,

ont été renouvelés pour une période d'un an qui prendra fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2004. Luxembourg, le 5 juin 2003.

Pour CORINTHE S.A.

G. Birchen

Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 14 juillet 2003, réf. LSO-AG03687. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(043243.3/029/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2003.

# KAMFIN H S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.

R. C. Luxembourg B 48.184.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 23 juillet 2003, réf. LSO-AG06731, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 juillet 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 juillet 2003.

Signature.

(042722.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 juillet 2003.

#### HOPAREL, Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.

R. C. Luxembourg B 13.000.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 23 juillet 2003, réf. LSO-AG06726, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 juillet 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 juillet 2003.

Signature.

(042724.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 juillet 2003.

# M.P.I., MARKETING ET PUBLICITE INTERNATIONAL, S.à r.I.,

Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5314 Contern, 35, route de Luxembourg.

R. C. Luxembourg B 22.735.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 23 juillet 2003, réf. LSO-AG06724, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 juillet 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 juillet 2003.

Signature.

(042726.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 juillet 2003.

# PICTET COUNTRY FUND.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 1, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 42.913.

Le bilan au 30 septembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 24 juillet 2003, réf. LSO-AG06847, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 juillet 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 juillet 2003.

Pour PICTET COUNTRY FUND

PICTET & CIE (EUROPE) S.A.

J. Mossong / M. Berger

Mandataire Commercial / Fondé de Pouvoir

(042931.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 juillet 2003.

#### PICTET COUNTRY FUND.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 1, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 42.913.

Le bilan pour la période du 1<sup>er</sup> octobre 2002 au 14 novembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 24 juillet 2003, réf. LSO-AG06850, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 juillet 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 juin 2003.

Pour PICTET COUNTRY FUND

PICTET & CIE (EUROPE) S.A.

M.-C. Lange / M. Berger

Mandataire Commercial / Fondé de Pouvoir

(042924.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 juillet 2003.

# PORT NOIR INVESTMENT, S.à r.l., Société à responsabilité limitée. Capital social: EUR 692.996.500,-.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 18-20, rue Eugène Ruppert. R. C. Luxembourg B 83.483.

# EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 4 mars 2003 que:

DELOITTE & TOUCHE S.A., ayant son siège social au 3, route d'Arlon, L-8009 Strassen, a été nommée Réviseur d'entreprises. Son mandat prendra fin lors de l'Assemblée Générale qui statuera sur les comptes arrêtés au 31 décembre 2002

Luxembourg, le 11 juillet 2003.

Pour publication

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 15 juillet 2003, réf. LSO-AG04285. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(042974.3/727/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 juillet 2003.

# PORT NOIR INVESTMENT, S.à r.l., Société à responsabilité limitée. Capital social: EUR 692.996.500,-.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 18-20, rue Eugène Ruppert. R. C. Luxembourg B 83.483.

# **EXTRAIT**

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 10 avril 2003 que le mandat du Réviseur d'Entreprises, DELOITTE & TOUCHE S.A., n'a pas été renouvelé.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 juillet 2003.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 15 juillet 2003, réf. LSO-AG04283. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(042976.3/727/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 juillet 2003.

# TD WATERHOUSE FUND, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 39, allée Scheffer.

R. C. Luxembourg B 77.791.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 30 mai 2003

En date du 30 mai 2003, l'Assemblée Générale Ordinaire a décidé:

- de reporter le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2002. Les actionnaires de chaque compartiment décident, par l'intermédiaire des actionnaires présents ou représentés des 4 classes de vote de TD Waterhouse UK Bond Index Fund, TD Waterhouse UK Index Fund, TD Waterhouse Europe Index Fund et TD Waterhouse US Index Fund, la distribution d'un dividende pour:

- TD Waterhouse Fund - UK Bond Index Fund 70.200,00 GBP
- TD Waterhouse Fund - UK Index Fund 42.100,00 GBP
- TD Waterhouse Fund - Europe Index Fund 22.200,00 EUR
- TD Waterhouse Fund - US Index Fund 9.600,00 USD

Ces dividendes seront payés en date valeur du 4 juin 2003.

- de renouveler les mandats de M. Antoine Gilson de Rouvreux, M. Richard Neiman, M. Alexander John Morley, M. Steve Geist et M. Alfred Brausch, en qualité d'Administrateur de la SICAV pour une durée d'un an, jusqu'à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire en 2004.
- de renouveler le mandat de PricewaterhouseCoopers en qualité de Réviseur d'Entreprises, pour une durée d'un an, jusqu'à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire en 2004.

Luxembourg, le 3 juin 2003.

Pour extrait sincère et conforme

Le Conseil d'Administration

Enregistré à Luxembourg, le 1er juillet 2003, réf. LSO-AG00121. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(043242.3/1024/27) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2003.

# GREENROCK S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri. R. C. Luxembourg B 54.505.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2000, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 25 juillet 2003, réf. LSO-AG07232, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 juillet 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(043096.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 juillet 2003.

# GREENROCK S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri. R. C. Luxembourg B 54.505.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2001, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 25 juillet 2003, réf. LSO-AG07229, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 juillet 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(043099.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 juillet 2003.

# GREENROCK S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri. R. C. Luxembourg B 54.505.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2002, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 25 juillet 2003, réf. LSO-AG07245, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 juillet 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(043091.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 juillet 2003.

# **GENERAS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 11A, boulevard du Prince Henri. R. C. Luxembourg B 27.046.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale tenue le 30 juin 2003

- «5. L'Assemblée accepte la démission de Monsieur Christian Zerry de son poste d'Administrateur avec effet au 15 septembre 2002. L'Assemblée remercie Monsieur Christian Zerry pour l'intérêt qu'il a porté au développement des activités de la Société. L'Assemblée donne pleine et entière décharge à Monsieur Christian Zerry pour l'exécution de son mandat
- 6. L'Assemblée ratifie la cooptation de Monsieur Vincent Decalf en tant qu'Administrateur, en remplacement de Monsieur Christian Zerry. Le mandat d'Administrateur de Monsieur Vincent Decalf viendra à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire de juin 2005.
- 7. L'Assemblée accepte la démission de Monsieur Didier Hauguel de son poste d'Administrateur avec effet au 30 juin 2003. L'Assemblée remercie Monsieur Didier Hauguel pour l'intérêt qu'il a porté au développement des activités de la Société. L'Assemblée donne pleine et entière décharge à Monsieur Didier Hauguel pour l'exécution de son mandat.
- 8. L'Assemblée nomme Monsieur Philippe Baudry en tant qu'Administrateur en remplacement de Monsieur Didier Hauguel.

Le mandat d'Administrateur de Monsieur Philippe Baudry viendra à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire de juin 2005.

9. L'Assemblée nomme la société ERNST & YOUNG en tant que Réviseur Externe de la Société jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire de juin 2004, en remplacement de SORE INTERNATIONAL S.A. (ex. ANDERSEN S.A.).»

Pour la société

C. Dierkens

Directeur Délégué

Enregistré à Luxembourg, le 11 juillet 2003, réf. LSO-AG03460. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(043287.3/730/29) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2003.

#### SCI PALIPA, Société Civile Immobilière.

Siège social: L-8077 Bertrange, 194, rue de Luxembourg. R. C. Luxembourg E 119.

\_\_

Par la présente, nous vous informons que la SCI PALIPA a changé d'adresse.

Ancienne adresse:

209, rue des Romains

L-8041 Bertrange

Nouvelle adresse:

194, rue de Luxembourg

L-8077 Bertrange

Bertrange, le 28 juillet 2003.

Pour la SCI PALIPA

G. Serra

Le Gérant

Enregistré à Luxembourg, le 28 juillet 2003, réf. LSO-AG07750. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(043161.3/000/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2003.

# VALLEY S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 27, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 77.636.

Avec effet au 3 juin 2003, la société UNIVERSAL MANAGEMENT SERVICES, S.à r.l., société à responsabilité limitée ayant son siège social à 27, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg, a été nommée par voie de cooptation aux fonctions d'administrateur en remplacement de Monsieur Edward Bruin, administrateur démissionnaire.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 juin 2003.

Pour VALLEY S.A.

S. Plattner

Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 14 juillet 2003, réf. LSO-AG03779. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(043193.3/029/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2003.

# RENAULT LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Capital social: 248.000 Euros.

Siège social: L-2557 Luxembourg, 2, rue Robert Stumper.

R. C. Luxembourg B 8.269.

Constituée suivant acte reçu par le Notaire Robert Elter, de résidence à Luxembourg, en date du 23 janvier 1969, publié au Mémorial, Recueil Spécial C, n° 49 du 29 mars 1969; et dont les statuts ont été modifiés suivant P.V. du 29 janvier 1979, publié au Mémorial C, n° 103 du 10 mai 1979, et suivant P.V. du 22 février 1990, publié au Mémorial C n° 314 du 6 septembre 1990.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Annuelle du 17 avril 2003

Nominations et démissions statutaires

L'Assemblée Générale prend acte de la démission de Monsieur Levot en tant qu'Administrateur.

L'Assemblée Générale renouvelle pour une année, soit jusqu'à l'Assemblée Générale Annuelle de 2004, le mandat du Réviseur d'entreprises, Monsieur Ludo Swolfs.

L'Assemblée Générale nomme la société de droit belge RENAULT BELGIQUE LUXEMBOURG S.A., dont le siège social est établi à B-1050 Bruxelles, 21, boulevard de la Plaine, inscrite au RC de Bruxelles, en remplacement de Monsieur Serge Caustur.

Le mandat de l'Administrateur nouvellement nommé arrivera à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale Statutaire qui se tiendra en l'an 2005.

Signature / Signature

Un administrateur / Un administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 25 juillet 2003, réf. LSO-AG07366. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(043239.3/000/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2003.

# MATREC S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1736 Senningerberg, 1A, Heienhaff, Aerogolf Center.

R. C. Luxembourg B 66.974.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 25 juillet 2003, réf. LSO-AG07450, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2003.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire

tenant lieu d'Assemblée Générale Ordinaire du 20 mars 2000

Conformément à l'article 100 sur les sociétés commerciales, il a été voté la continuation de l'activité de la société malgré une perte cumulée supérieure au capital social.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 22 juillet 2003.

Signature.

(043210.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2003.

#### FIDASTUR INVESTISSEMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1736 Senningerberg, 1A, Heienhaff.

R. C. Luxembourg B 83.579.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 25 juillet 2003, réf. LSO-AG07449, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 22 juillet 2003.

Signature.

(043211.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2003.

#### HALLIBA S.A., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 70.450.

Suite au transfert de siège de la société HALLIBA S.A., la convention de domiciliation entre les sociétés SERVICES GENERAUX DE GESTION S.A. et cette société, a été résiliée d'un commun accord avec effet immédiat en date du 7 mars 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 mars 2003.

Pour la société

SERVICES GENERAUX DE GESTION S.A.

**Signatures** 

Enregistré à Luxembourg, le 17 juillet 2003, réf. LSO-AG05347. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(043219.2//15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2003.

# MEDIA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8212 Mamer, 49, rue de Baerendall.

R. C. Luxembourg B 15.093.

Extrait des résolutions adoptées en date du 17 juillet 2003 lors de l'Assemblée Générale des Associés de la société

Les comptes annuels clos au 31 décembre 2002 et pour la période du 1er janvier 2002 au 31 décembre 2002 sont approuvés.

Le bénéfice de l'exercice est approuvé et affecté.

Décharge est donnée au gérant pour l'exécution de son mandat jusqu'au 31 décembre 2002.

Le mandat du gérant en place est reconduit jusqu'à l'assemblée générale des associés approuvant les comptes clos au 31 décembre 2003. Ce gérant est Monsieur John Rollinger.

Pour publication

Pour extrait conforme et sincère

Pour MEDIA, S.à r.l.

P. Sganzerla

Expert-Comptable

Enregistré à Luxembourg, le 28 juillet 2003, réf. LSO-AG07766. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(043244.3/000/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2003.

# **QUADRANTE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2227 Luxembourg, 18, avenue de la Porte-Neuve.

R. C. Luxembourg B 82.001.

\_

Le bilan modifié au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 28 juillet 2003, réf. LSO-AG07752, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(043224.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2003.

# LAGO S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.

R. C. Luxembourg B 30.125.

Avec effet au 3 juin 2003, la société UNIVERSAL MANAGEMENT SERVICES, S.à r.l., société à responsabilité limitée ayant son siège social à 27, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg, a été nommée par voie de cooptation aux fonctions d'administrateur en remplacement de Monsieur Edward Bruin, administrateur démissionnaire.

Luxembourg, le 3 juin 2003.

Pour LAGO S.A.

G. Fasbender

Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 14 juillet 2003, réf. LSO-AG03692. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(043238.3/029/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2003.

#### CHAMBERTAN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1142 Luxembourg, 7, rue Pierre d'Aspelt.

R. C. Luxembourg B 19.221.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Annuelle des Actionnaires de la société qui s'est tenue en date du 15 juillet 2003 au siège social

L'Assemblée décide de renouveler les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes lors de la tenue de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2004.

Pour extrait conforme

Signatures

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 23 juillet 2003, réf. LSO-AG06588. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(043241.3/806/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2003.

# LASER DEVELOPPEMENT S.A., Société Anonyme.

Capital social: EUR 45.000,-.

Siège social: L-2550 Luxembourg, 38, avenue du  ${\sf X}$  Septembre.

R. C. Luxembourg B 73.354.

Extrait des résolutions prises lors de la réunion du Conseil d'Administration tenue en date du 10 juillet 2003

- Madame Vanessa Roda, employée privée, demeurant au 16, Boucle Sylvie de Selancy, 57100 Manom, France, est cooptée au poste d'Administrateur en remplacement de Monsieur Stefano Giuffra, démissionnaire. Son mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2005. La cooptation de Madame Vanessa Roda sera ratifiée à la prochaine Assemblée.

Certifié sincère et conforme

LASER DEVELOPPEMENT S.A.

G. Feite / COMPAGNIE D'ETUDE ET DE CONSEIL

- / Signature

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 21 juillet 2003, réf. LSO-AG05785. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(043320.3/000/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2003.

# SHERIDAN S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen. R. C. Luxembourg B 25.659.

Lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 23 mai 2003, le mandat du Commissaire aux comptes:

Monsieur Jean Reuter, 3, rue Thomas Edison, L-1445 Strassen,

a été renouvelé pour une période d'un an qui prendra fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2004. Luxembourg, le 2 juillet 2003.

Pour SHERIDAN S.A.

P. Wolff

Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 14 juillet 2003, réf. LSO-AG03675. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(043245.3/029/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2003.

# PHIL PARTNERS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-3394 Roeser, 59, Grand-rue. R. C. Luxembourg B 66.793.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 22 juillet 2003, réf. LSO-AG06267, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

Pour PHIL PARTNERS S.A.

Signature

(043246.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2003.

#### LES EDITIONS CLEVER S.A., Société Anonyme (en liquidation).

R. C. Luxembourg B 83.479.

La convention de domiciliation conclue en date du 31 août 2001 avec la FIDUCIAIRE PLETSCHETTE & MEISCH s.c., au terme de laquelle la société LES EDITIONS CLEVER S.A. était autorisée à maintenir son adresse au 4, rue Jean-Pierre Brasseur à L-1258 Luxembourg est résiliée avec effet immédiat.

Luxembourg, le 27 juin 2003.

FIDUCIAIRE PLETSCHETTE & MEISCH s.c.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 1er juillet 2003, réf. LSO-AG00031. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(043248.2//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2003.

#### **ACCUMALUX S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1899 Kockelscheuer. R. C. Luxembourg B 13.789.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale tenue le lundi 5 mai 2003

L'Assemblée prend acte de la démission comme Administrateur de Monsieur Jean-Claude Schmitz et lui donne décharge pleine et entière pour l'exécution de son mandat.

L'Assemblée Générale décide sur proposition du Conseil d'Administration de ratifier la nomination de Monsieur Jean-Pierre Hardt qui a été coopté administrateur en séance du Conseil d'Administration du 7 novembre 2002 pour un terme de six ans, venant à échéance à l'Assemblée Générale de l'an 2009.

L'Assemblée Générale décide sur proposition du Conseil d'Administration de ratifier la nomination de Monsieur René Elvinger qui a été coopté administrateur en séance du Conseil d'Administration du 18 mars 2003 pour un terme de six ans, venant à échéance à l'Assemblée Générale de l'an 2009.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Kockelscheuer, le 5 mai 2003.

Certifié sincère, véritable et conforme aux livres.

Ch.-L. Ackermann / J.-P. Hardt

Président du Conseil d'Administration / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 13 mai 2003, réf. LSO-AE02431. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(043297.3/000/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2003.

# REGATE HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 59, boulevard Royal. R. C. Luxembourg B 47.440.

L'Assemblée Générale Ordinaire tenue exceptionnellement en date du 9 mai 2003 a ratifié la décision du Conseil d'administration de nommer aux fonctions d'administrateur Monsieur Benoît Frin, employé privé, 59, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, en remplacement de Madame Laura Molenkamp. Son mandat prendra fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2006.

Lors de cette même Assemblée, le siège social de la société a été transféré du 12-16, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg au 59, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg.

Luxembourg, le 20 mai 2003.

Pour REGATE HOLDING S.A.

B. Frin

Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 14 juillet 2003, réf. LSO-AG03623. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(043256.3/029/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2003.

# ELESA INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8009 Strassen, 43, route d'Arlon.

R. C. Luxembourg B 60.542.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 23 juillet 2003, réf. LSO-AG06741, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Le 29 juillet 2003. Dr. Ing. A. Bertani.

(043260.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2003.

#### PROFESSIONAL INVESTMENT CONSULTANTS (EUROPE) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8009 Strassen, 43, route d'Arlon.

R. C. Luxembourg B 70.687.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 23 juillet 2003, réf. LSO-AG06740, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Le 29 juillet 2003. Signature.

(043261.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2003.

#### LUXMOLD S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1899 Kockelscheuer.

R. C. Luxembourg B 57.635.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale tenue le lundi 5 mai 2003

L'Assemblée prend acte de la démission comme Commissaire de Monsieur Jean-Pierre Hardt et lui donne décharge pleine et entière pour l'exécution de son mandat.

L'Assemblée Générale décide sur proposition du Conseil d'Administration de ratifier le mandat d'administrateur de Monsieur Jean-Pierre Hardt et de le nommer Administrateur pour un terme de six ans, venant à échéance à l'Assemblée Générale de l'an 2009.

L'Assemblée Générale décide sur proposition du Conseil d'Administration de ratifier le mandat de Commissaire de Monsieur Tom Felgen et de le nommer Commissaire de la société pour un terme de trois ans, venant à échéance à l'Assemblée Générale de l'an 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Kockelscheuer, le 5 mai 2003.

Certifié sincère, véritable et conforme aux livres.

Ch.-L. Ackermann / J.-C. Schmitz

Vice-Président du Conseil d'Administration / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 13 mai 2003, réf. LSO-AE02373. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(043291.3/000/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2003.

# DH LOGISTICS DIVISION LUXEMBOURG, Société Coopérative de droit étranger.

Société mère: DH LOGISTICS CVBA, Société Coopérative à responsabilité limitée.

Siège social: Schuttersweg 9, 9290 Berlare (Belgique). Succursale: L-9970 Leithum, Maison 5B.

R. C. Luxembourg B 94.649.

\_

Ouverture d'une succursale au Grand-Duché de Luxembourg

Il résulte d'un procès-verbal du Conseil d'Administration tenu le 23 mai 2003 que la société procède à l'ouverture d'une succursale au Grand-Duché de Luxembourg avec les caractéristiques suivantes:

Nom

**DH LOGISTICS Division Luxembourg** 

Adresse de la succursale

L-9970 Leithum, Maison 5B

Objet social

D'assurer le stockage et la manutention de marchandises ainsi que des prester tous services y afférents; d'organiser un entrepôt particulier et un entrepôt sous-douane. En outre, la société pourra assurer tous services aux entreprises: assurer l'activité d'entreprise de déménagement; l'entreprise de location de véhicules, commissionnaire en transport, commissionnaire en douane, expédition et colis rapides; douane, agent de douane, distribution et entrepôt de douane.

Toutes activités en rapport avec le transport routier et le transport de marchandises par route, tant national qu'international, et toutes les opérations en rapport avec des intermédiaires de tous types d'activités de transport sans en donner une énumération limitative.

Date de début des activités au Grand-Duché de Luxembourg prévue le 2 août 2003.

Numéro de TVA au Luxembourg:LU 19 67 63 73Numéro de TVA en Belgique:BE 459 793 460Numéro de Registre à Dendermonde (Belgique):53.107

Administrateurs en Belgique

Monsieur Herman De Hauwere Overbert 28, B-9290 Berlare Administrateur Délégué

Madame Machteld Carola Osselaer Overbert 28, B-9290 Berlare Administrateur Déléguée

Ayant la possibilité d'engager sous leur seule signature la société et la succursale.

Représentante de la succursale

Madame Machteld Carola Osselaer

Procuration

Une procuration est donnée à la société COMPTABILITE GENERALE ET EUROLATION, S.à r.l., L-8009 Strassen, 43, route d'Arlon.

Pour accomplir toute formalité envers les Administrations Publiques au Grand-Duché de Luxembourg avec possibilités de substitution.

Leithum, le 22 juillet 2003.

Pour extrait analytique

M. C. Osselaer

Administrateur Déléguée

Enregistré à Luxembourg, le 23 juillet 2003, réf. LSO-AG06739. – Reçu 16 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(043258.3/000/48) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2003.

# TELEMATICA BEDRIJVEN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3, rue Guillaume Kroll. R. C. Luxembourg B 62.724.

Le bilan au 31 janvier 2000, enregistré à Luxembourg, le 25 juillet 2003, réf. LSO-AG07381, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 juillet 2003.

Signature.

(043334.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2003.

# PUBLIGEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1661 Luxembourg, 7, Grand-rue.

R. C. Luxembourg B 60.799.

Le bilan établi au 31 décembre 2002, et enregistré à Luxembourg, le 25 juillet 2003, réf. LSO-AG07265, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 juillet 2003.

Pour PUBLIGEST S.A.

FIDUCIAIRE FIDUFISC S.A.

Signature

(043262.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2003.

#### **PUBLIMAIL S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1661 Luxembourg, 7, Grand-rue.

R. C. Luxembourg B 70.573.

Le bilan établi au 31 décembre 2002, et enregistré à Luxembourg, le 25 juillet 2003, réf. LSO-AG07272, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 juillet 2003.

Pour PUBLIMAIL S.A.

FIDUCIAIRE FIDUFISC S.A.

Signature

(043264.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2003.

# PRIVATE EQUITY INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 31, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 85.227.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, réf. LSO-AG05392, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 juillet 2003.

PRIVATE EQUITY INTERNATIONAL S.A.

Société Anonyme

Signature / Signature

Un administrateur / un administrateur

(043275.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2003.

### SOGECALUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2420 Luxembourg, 11, avenue Emile Reuter.

R. C. Luxembourg B 35.200.

Extrait des résolutions de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue le 29 avril 2003

- 6. L'Assemblée accepte la démission de M. Roland Frère avec effet au 5 août 2002 et la démission de M. Régis Meister avec effet au 8 novembre 2002, de leur poste d'Administrateur et leur donne pleine et entière décharge.
- 7. L'Assemblée ratifie les cooptations de Messieurs Arnaud Bierry et Yves Cacclin en tant qu'Administrateurs. Leur mandat prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale de 2006.
- 8. L'Assemblée accepte la démission de M. Arnaud Bierry de son poste d'Administrateur avec effet à ce jour et lui donne entière et pleine décharge.

L'Assemblée nomme M. François Meres en tant qu'Administrateur en remplacement.

Son mandat prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale de 2006.

10. L'Assemblée décide de nommer la société AUDIEX en tant que Commissaire aux Comptes de la société en remplacement de la société MONTBRUN REVISION, S.à r.l., jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale ordinaire de 2004.

Pour la société

C. Dierkens

Directeur Délégué

Enregistré à Luxembourg, le 4 juin 2003, réf. LSO-AF01112. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(043299.3/730/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2003.

# MORGAN RE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5365 Munsbach, 6, Parc d'Activité Syrdall. R. C. Luxembourg B 50.099.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue à Münsbach le jeudi 5 juin 2003 à 11.00 heures

L'Assemblée reconduit KPMG Audit en tant que Réviseur Externe de la société, jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire de juin 2004.

Pour la société

C. Stiennon

Directeur-Délégué

Enregistré à Luxembourg, le 11 juillet 2003, réf. LSO-AG03456. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(043290.3/730/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2003.

#### AERO RE, Société Anonyme.

Siège social: L-5365 Munsbach, 6, Parc d'Activité Syrdall. R. C. Luxembourg B 51.757.

Extrait des résolutions prises à l'Assemblée Générale Ordinaire du 30 juin 2003

L'Assemblée donne pleine et entière décharge à Monsieur Roland Frère pour l'exécution de son mandat d'Administrateur pour la période pendant laquelle il était administrateur.

La société ERNST & YOUNG est reconduite en tant que Réviseur Indépendant de la société, jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire de juin 2004.

Pour la société

C. Dierkens

Administrateur Délégué

Enregistré à Luxembourg, le 11 juillet 2003, réf. LSO-AG03451. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(043303.3/730/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2003.

# FINONZO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont. R. C. Luxembourg B 51.969.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires tenue au siège social le 24 mars 2003

Monsieur Orsatti Antonio, Monsieur Bernasconi Ivan et Monsieur Bernasconi Dario sont renommés administrateurs pour une nouvelle période d'un an. ALP CONSULT S.A. est renommée commissaire aux comptes pour la même période. Leurs mandats viendront à échéance lors de l'assemblée générale statutaire de l'an 2004.

Pour extrait sincère et conforme

FINONZO S.A.

p.p. FIDUCIAIRE MANACO S.A.

A. De Bernardi / M.-F. Ries-Bonani

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 17 juillet 2003, réf. LSO-AG05474. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(043306.3/545/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2003.

#### LUXCON S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5540 Remich, 36, rue de la Gare.

R. C. Luxembourg B 52.628.

Les comptes annuels au 31 décembre 2001, enregistrés à Luxembourg, le 12 mai 2003, réf. LSO-AE01906, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 juillet 2003.

Pour la société LUXCON S.A.

FIDUCIAIRE SOCOFISC S.A.

Signature

(043331.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2003.

# KABUKI INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1728 Luxembourg, 4, rue du Marché-aux-Herbes. R. C. Luxembourg B 79.506.

\_

#### **EXTRAIT**

L'assemblée générale extraordinaire, réunie en date du 7 juillet 2003, a pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

- 1. L'assemblée générale prend acte de la démission de Messieurs Jean Hoffmann et Marc Koeune ainsi que Mesdames Andrea Dany et Nicole Thommes de leur fonction d'administrateur de la société et nomme en leur remplacement:
- a) Monsieur Christophe Cialini, licencié en sciences commerciales et financières, né le 2 août 1974 à Bruxelles Belgique et domicilié professionnellement au 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg;
- b) Monsieur Sébastien Gravière, diplôme d'études approfondies en droit international, né le 9 avril 1973 à Nancy France et domicilié professionnellement au 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg;
- c) Monsieur Michaël Zianveni, diplôme d'études approfondies en droit privé, né le 4 mars 1974 à Villepinte France et domicilié professionnellement au 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg;
- d) Madame Catherine Sauvage, employée privée, née le 21 septembre 1978 à Vielsalm Belgique et domiciliée professionnellement au 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg.

Leur mandat prendra fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle de l'an 2006.

- 2. Par vote spécial, décharge pleine et entière est accordée aux administrateurs pour la gestion de leur mandat jusqu'à ce jour.
- 3. L'assemblée générale décide de transférer le siège social de la société du 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg, au 4, rue du Marché-aux-Herbes, L-1728 Luxembourg.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 16 juillet 2003, réf. LSO-AG04667. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(043310.3/693/27) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2003.

# SIEGEN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.

R. C. Luxembourg B 64.116.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 27 juin 2003

- Les rapports du conseil d'administration et du commissaire sont approuvés.
- L'Assemblée donne décharge aux administrateurs et au commissaire pour l'exercice de leur mandat au 31 décembre 2002.
- L'Assemblée renouvelle les mandats d'administrateur de Monsieur Johan Dejans, employé privé, demeurant 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg, de Monsieur Gilles Jacquet, employé privé, demeurant 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg et de LUX BUSINESS MANAGEMENT, S.à r.l., ayant son siège social 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg, ainsi que le mandat de commissaire aux comptes de ING TRUST (LUXEMBOURG) S.A., ayant son siège social 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg. Ces mandats se termineront lors de l'assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice 2003.
- Conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915, l'Assemblée statue sur la question de la dissolution éventuelle de la société et décide de poursuivre les activités de celle-ci.

Luxembourg, le 27 juin 2003.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 16 juillet 2003, réf. LSO-AG04778. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(043312.3/655/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2003.

#### ENTREPRISE TOGRIMAT, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4684 Differdange, 8, rue Batty Weber.

R. C. Luxembourg B 12.621.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 29 juillet 2003, réf. LSO-AG07847, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 juillet 2003.

Signature.

(043361.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2003.

# GAMBIER S.A., Société Anonyme, (anc. GAMBIER HOLDING S.A.).

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont. R. C. Luxembourg B 57.177.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Statutaire des actionnaires tenue au siège social à Luxembourg, le 21 mai 2003

Monsieur Schaus Adrien, Madame Banci Elena et Madame Scheifer-Gillen Romaine sont renommés administrateurs pour une nouvelle période de trois ans. Monsieur Viscomi Annibale est renommé commissaire aux comptes pour la même période. Leurs mandats viendront à échéance lors de l'assemblée générale statutaire de l'an 2006.

Pour extrait sincère et conforme

GAMBIER S.A. (anc. GAMBIER HOLDING S.A.)

A. Schaus / R. Scheifer-Gillen

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 16 juillet 2003, réf. LSO-AG04995. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(043318.3/545/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2003.

# ARMANDO VIDALE INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont. R. C. Luxembourg B 73.659.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires tenue au siège social à Luxembourg, le 30 mai 2003

Monsieur De Bernardi Angelo, Monsieur Innocenti Federico et Monsieur Lanners René sont renommés administrateurs pour une nouvelle période de quatre ans. Monsieur Heitz Jean-Marc est renommé commissaire aux comptes pour la même période. Leurs mandats viendront à échéance lors de l'assemblée générale statutaire de l'an 2007.

Pour extrait sincère et conforme

ARMANDO VIDALE INTERNATIONAL S.A.

A. De Bernardi / F. Innocenti

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 16 juillet 2003, réf. LSO-AG04988. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(043321.3/545/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2003.

#### ELECTRO-REINERT, G.m.b.H., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1261 Luxembourg, 121, rue de Bonnevoie.

R. C. Luxembourg B 51.611.

Les comptes annuels établis au 31 décembre 2000, enregistrés à Luxembourg, le 12 mai 2003, réf. LSO-AE01914, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 juillet 2003.

Pour la société ELECTRO-REINERT, G.m.b.H.

FIDUCIAIRE SOCOFISC S.A.

Signature

(043341.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2003.

# ELECTRO-REINERT, G.m.b.H., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1261 Luxembourg, 121, rue de Bonnevoie.

R. C. Luxembourg B 51.611.

Les comptes annuels établis au 31 décembre 2001, enregistrés à Luxembourg, le 12 mai 2003, réf. LSO-AE01912, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 juillet 2003.

Pour la société ELECTRO-REINERT, G.m.b.H.

FIDUCIAIRE SOCOFISC S.A.

Signature

(043344.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2003.

# SHIP INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Capital social: EUR 31.000,-.

Siège social: L-2550 Luxembourg, 38, avenue du X Septembre. R. C. Luxembourg B 85.992.

Extrait des résolutions prises lors de la réunion du Conseil d'Administration tenue en date du 10 juillet 2003

- Madame Vanessa Roda, employée privée, demeurant au 16, Boucle Sylvie de Selancy, 57100 Manom, France, est cooptée au poste d'Administrateur en remplacement de Monsieur Stefano Giuffra, démissionnaire. Son mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2008. La cooptation de Madame Vanessa Roda sera ratifiée à la prochaine Assemblée.

Certifié sincère et conforme

SHIP INTERNATIONAL S.A.

G. Feite / COMPAGNIE D'ETUDE ET DE CONSEIL

- / Signature

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 21 juillet 2003, réf. LSO-AG05788. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(043322.3/000/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2003.

# SOLVING AND PLANNING S.A., Société Anonyme.

Capital social: EUR 50.000,-.

Siège social: L-2550 Luxembourg, 38, avenue du X Septembre.

R. C. Luxembourg B 85.278.

Extrait des résolutions prises lors de la réunion du Conseil d'Administration tenue en date du 10 juillet 2003

- Madame Vanessa Roda, employée privée, demeurant au 16, Boucle Sylvie de Selancy, 57100 Manom, France, est cooptée au poste d'Administrateur en remplacement de Monsieur Stefano Giuffra, démissionnaire. Son mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2007. La cooptation de Madame Vanessa Roda sera ratifiée à la prochaine Assemblée.

Certifié sincère et conforme

SOLVING AND PLANNING S.A.

G. Feite / COMPAGNIE D'ETUDE ET DE CONSEIL

- / Signature

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 21 juillet 2003, réf. LSO-AG05790. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(043324.3/000/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2003.

# TÜRKISFUND, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1470 Luxembourg, 69, route d'Esch.

R. C. Luxembourg B 61.596.

Suite aux décisions de l'Assemblée Générale Ordinaire du 6 mai 2003, le Conseil d'Administration se compose comme suit:

Monsieur Léon Hilger, DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG S.A., 69, route d'Esch, L-2953 Luxembourg.

Monsieur Riza Ihsan Kutlusoy, TÜRKIYE IS BANKASI A.S., Kuleleri Floor 2, 34330 Levent/Istanbul, Turquie.

Monsieur Klaus Schreiber, ISBANK GmbH Frankfurt, Rossmarkt 9, D-60311 Frankfurt am Main.

Monsieur Gürman Tevfik, IS PORTFOLIO MANAGEMENT COMPANY, IS Kuleleri 4, 80620 Istanbul, Turquie.

Monsieur Hamdi Engin Türeli, ISBANK Gmbh Frankfurt, Rossmarkt 9, D-60311 Frankfurt am Main.

Pour TÜRKISFUND

Société d'Investissement à Capital Variable

DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG

Société Anonyme

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 15 juillet 2003, réf. LSO-AG04437. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(043329.3/1126/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2003.

# INSINGER DE BEAUFORT MANAGER SELECTION, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1470 Luxembourg, 69, route d'Esch.

R. C. Luxembourg B 75.761.

Suite aux décisions de l'Assemblée Générale Ordinaire du 30 avril 2003, le Conseil d'Administration se compose comme suit:

M. Steve Georgala

MAITLAND & CO. S.à r.l.

35. rue de La Boétie

F-75008 Paris

M. Jacobus Johannes Human

INSINGER DE BEAUFORT ASSET MANAGEMENT NV

Herengracht 537

NL-1017 BV Amsterdam

M. Thomas Melchior

DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG S.A.

69, route d'Esch

L-2953 Luxembourg

M. Peter George Sieradzki

BANK INSINGER DE BEAUFORT NV

Herengracht 537

NL-1017 BV Amsterdam

Pour INSINGER DE BEAUFORT MANAGER SELECTION SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable

DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG, Société Anonyme

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 15 juillet 2003, réf. LSO-AG04434. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(043328.3/1126/29) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2003.

# TRUCKLAND S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-6686 Mertert, 51, route de Wasserbillig. R. C. Luxembourg B 84.041.

Les comptes annuels établis au 31 décembre 2002, enregistrés à Luxembourg, le 12 mai 2003, réf. LSO-AE01940, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 juillet 2003.

Pour la société TRUCKLAND S.A.

FIDUCIAIRE SOCOFISC S.A.

Signature

(043330.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2003.

# SAINT GEORGE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1526 Luxembourg, 50, Val Fleuri.

R. C. Luxembourg B 72.371.

# **EXTRAIT**

Il résulte du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration tenu en date du 14 juillet 2003 que:

- Monsieur Alain Lam, Réviseur d'Entreprises, né le 28 février 1969 demeurant à L-7531 Mersch a été coopté administrateur.

Le nouvel administrateur terminera le mandat de son prédécesseur.

Le mandat du nouvel administrateur prendra fin lors de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en 2004.

La prochaine assemblée générale des actionnaires ratifiera cette cooptation.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 juillet 2003.

Pour extrait conforme

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 22 juillet 2003, réf. LSO-AG06445. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(043343.3/727/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2003.

# SCHALLER ELECTRONIC, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1510 Luxemburg, 19, avenue de la Faïencerie.

R. C. Luxembourg B 75.938.

Les comptes annuels établis au 31 décembre 2001, enregistrés à Luxembourg, le 12 mai 2003, réf. LSO-AE01919, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 juillet 2003.

Pour la société SCHALLER ELECTRONIC, S.à r.l.

FIDUCIAIRE SOCOFISC S.A.

Signature

(043335.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2003.

### SCHALLER INFORMATIC, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1510 Luxembourg, 21, avenue de la Faïencerie.

R. C. Luxembourg B 75.939.

Les comptes annuels établis au 31 décembre 2001, enregistrés à Luxembourg, le 12 mai 2003, réf. LSO-AE01917, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 juillet 2003.

Pour la société SCHALLER INFORMATIC, S.à r.l.

FIDUCIAIRE SOCOFISC S.A.

Signature

(043336.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2003.

#### PROFILUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: Capellen. R. C. Luxembourg B 31.772.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires tenue à Strassen le 18 juin 2003

Ordre du jour:

Nominations statutaires

A l'unanimité, l'Assemblée reconduit pour un terme de trois ans échéant à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2006, le mandat d'administrateur de Mrs Heynderickx, et Segantini.

Strassen, le 18 juin 2003.

Pour extrait conforme

D. Martin

Président administrateur délégué

Enregistré à Luxembourg, le 16 juillet 2003, réf. LSO-AG04865. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(043342.3/000/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2003.

# GRANDE ROUSSE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8009 Strassen, 3, route d'Arlon. R. C. Luxembourg B 57.398.

# **EXTRAIT**

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue en date du 5 mars 2003 que:

Monsieur Alain Lam et Monsieur David De Marco, ont été nommés administrateurs, en remplacement de Monsieur Benoît Schaus et Monsieur Franz Prost, démissionnaires.

Leur mandat prendra fin lors de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes arrêtés au 31 décembre 2002.

Luxembourg, le 22 juillet 2003.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 22 juillet 2003, réf. LSO-AG06448. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(043346.3/727/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2003.

### BLUE TREE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée. Capital social: LUF 1.000.000,-.

Siège social: L-2763 Luxembourg, 10, rue Sainte Zithe. R. C. Luxembourg B 60.487.

Il résulte d'une décision des associés que le siège de la société a été transféré au 10, rue Sainte-Zithe, L-2763 Luxembourg.

Luxembourg, le 14 juillet 2003.

Pour avis

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 21 juillet 2003, réf. LSO-AG05656. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(043347.3/534/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2003.

# VZW, S.à r.l., VOYAGES ZANIER WILLIAM, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4599 Differdange, 47, rue J.F. Kennedy.

R. C. Luxembourg B 49.660.

L'an deux mille trois, le seize juillet.

Par-devant Maître Francis Kesseler, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette.

S'est réunie l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés de la société à responsabilité limitée VOYAGES ZA-NIER WILLIAM, S.à r.l., en abrégé VZW, S.à r.l., faisant le commerce sous l'enseigne de ALPICARS, établie et ayant son siège social à L-4599 Differdange, 47, rue J.F. Kennedy,

inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg section B numéro 49.660,

constituée suivant acte reçu par Maître Joseph Elvinger, notaire alors de résidence à Dudelange, en date du 28 décembre 1994, publié au Mémorial C numéro 63 du 9 février 1995,

dont les statuts ont été modifiés suivant acte sous seing privé, en date du 29 décembre 1994, dont un extrait dudit procès-verbal a été publié au Mémorial C numéro 178 du 19 avril 1995 et suivant deux actes reçus par Maître Joseph Elvinger, notaire prénommé, en date du 25 septembre 1995, publié au Mémorial C numéro 618 du 5 décembre 1995 et en date du 7 novembre 1996, publié au Mémorial C, numéro 50 du 4 février 1997.

L'Assemblée est composée des deux (2) seuls et uniques associés, savoir:

- 1.- Monsieur William Zanier, licencié en droit et diplômé en transports, demeurant à L-4599 Differdange, 47, rue J.F. Kennedy;
- 2.- Madame Ivana Comoretto, sans état particulier, demeurant à L-4599 Differdange, 47, rue J.F. Kennedy, ici représentée par Monsieur William Zanier, prénommé, agissant en vertu d'une procuration sous seing privé lui délivrée.

Lequel comparant, ès-dites qualités qu'il agit, a requis le notaire instrumentant de documenter ainsi qu'il suit les résolutions des associés, prises chacune séparément, à l'unanimité et sur ordre du jour conforme:

#### Première résolution

L'Assemblée constate que suite à la conversion de la monnaie nationale franc luxembourgeois en la monnaie euro, le capital social s'élève actuellement à la somme de 34.209,31 (trente-quatre mille deux cent neuf Euros et trente et un cents), ci-avant 1.380.000,- LUF (un million trois cent quatre-vingt mille francs luxembourgeois), représenté par 276 (deux cent soixante-seize) parts sociales d'une valeur nominale de 123,95 (cent vingt-trois Euros et quatre-vingt-quinze cents), ci-avant 5.000,- LUF (cinq mille francs luxembourgeois) par part sociale.

#### Deuxième résolution

L'Assemblée décide de réduire le capital social à concurrence de la somme de 20.409,31 € (vingt mille quatre-cent neuf Euros et trente et un cents) pour le porter de son montant actuel de 34.209,31 € (trente-quatre mille deux cent neuf euros et trente et un cents) à 13.800,- € (treize mille huit cents Euros) moyennant la réduction de la valeur nominale de chaque part sociale à concurrence de 73,95 € (soixante-treize euros quatre-vingt-quinze cents) par part sociale, de sorte que le capital restant de 13.800,- € (treize mille huit cents Euros) sera représenté par 276 (deux cent soixante-seize) parts sociales d'une valeur nominale de 50,- € (cinquante Euros) chacune.

#### Troisième résolution

L'Assemblée décide de reformuler l'article 5 (cinq) des statuts pour le mettre en concordance avec les modifications avenues et lui donner dorénavant la teneur suivante:

**Art. 5.** Le capital social est fixé à la somme de treize mille huit cents euros (€ 13.800,-) représenté par deux cent soixante-seize (276) parts sociales d'une valeur nominale de cinquante euros (€ 50,-) chacune, entièrement libérées.

#### Quatrième résolution

L'Assemblée décide que suite à la réduction du capital social à concurrence de 20.409,31 € (vingt mille quatre-cent neuf euros et trente et un cents), cette somme est à la libre disposition des associés qui reconnaissent en avoir reçu paiement par la société et lui en accorder bonne, ample et valable quittance.

Dont acte, fait et passé à Esch-sur-Alzette en l'étude, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, il a signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: W. Zanier, F. Kesseler.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 18 juillet 2003, vol. 890, fol. 28, case 11. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): M. Ries.

Pour expédition conforme, délivrée à la société à sa demande, pour servir aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 22 juillet 2003.

F. Kesseler.

(043418.3/219/55) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2003.

# VZW, S.à r.l., VOYAGES ZANIER WILLIAM, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4599 Differdange, 47, rue J.F. Kennedy.

R. C. Luxembourg B 49.660.

Statuts coordonnés, suite à une assemblée générale extraordinaire reçue par Maître Francis Kesseler, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette, en date du 16 juillet 2003, déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2003, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 22 juillet 2003.

F. Kesseler.

(043424.3/219/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2003.

#### **INVECOM MANAGEMENT S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1611 Luxembourg, 1, avenue de la Gare. R. C. Luxembourg B 76.350.

#### **RECTIFICATIF**

Extrait rectificatif de l'extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 24 septembre 2002

- Il y a lieu de lire comme Commissaire aux comptes PricewaterhouseCoopers, 400, route d'Esch, L-1014 Luxembourg, en lieu et place de HRT REVISION, S.à r.l., 23, Val Fleuri, L-1526 Luxembourg.

Luxembourg, le 15 avril 2003.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 25 juin 2003, réf. LSO-AF05912. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(043350.3/817/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2003.

# MAISON BELOT, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1661 Luxembourg, 7, Grand-rue. R. C. Luxembourg B 61.502.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 29 juillet 2003, réf. LSO-AG07854, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 juillet 2003.

Signature.

(043357.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2003.

# EUR@FNET S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais. R. C. Luxembourg B 73.627.

<del>-</del>

Extrait du Procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration tenue le 31 août 2001

Le Conseil d'Administration accepte à l'unanimité la démission de Monsieur Marco Rinaudo, en tant qu'administrateur de la Société, et ce, avec effet immédiat.

Pour extrait sincère et conforme

Signature

Un administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 22 juillet 2003, réf. LSO-AG06338. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(043355.3/817/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2003.

#### ENTREPRISE FOLCO TOMASINI, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4684 Differdange, 8, rue Batty Weber.

R. C. Luxembourg B 20.147.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 29 juillet 2003, réf. LSO-AG07851, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 juillet 2003.

Signature.

(043358.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2003.

#### CAPITAL INVESTISSEMENTS EUROPE S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais. R. C. Luxembourg B 70.122.

Extrait du procès-verbal de la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires tenue au siège social le 20 juin 2002 à 10.00 heures

Approbation des comptes au 31 décembre 2001.

L'Assemblée donne décharge aux administrateurs et au commissaire aux comptes pour l'exercice de leur mandat au 31 décembre 2001.

Reconduction des mandats de Messieurs Marc Ambroisien, Reinald Loutsch et Madame Elise Lethuillier en tant qu'Administrateurs et de H.R.T. REVISION, S.à r.l., en tant que Commissaire aux comptes pour une durée d'un an, leur mandat prenant fin à l'assemblée statuant sur les comptes de l'année 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 juin 2002.

Pour la société

Signature

Un administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 22 juillet 2003, réf. LSO-AG06345. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(043359.3/817/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2003.

# WIGGERSHAUS LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6783 Grevenmacher, 26-28, Op der Heckmill.

R. C. Luxembourg B 78.707.

Les comptes annuels établis au 31 décembre 2001, enregistrés à Luxembourg, le 12 mai 2003, réf. LSO-AE01894, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 juillet 2003.

Pour la société WIGGERSHAUS LUXEMBOURG, S.à r.l.

FIDUCIAIRE SOCOFISC S.A.

Signature

(043363.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2003.

#### **OPERA FINANCE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais. R. C. Luxembourg B 93.831.

Extrait du procès-verbal de la réunion de l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires réunie au siège social à Luxembourg le 16 juin 2003 à 11.00 heures

- Les démissions de Monsieur Reinald Loutsch et de Madame Elise Lethuillier, de leur mandat d'Administrateurs sont acceptées, tout en leur donnant décharge pleine et entière pour les actes passés au cours de leur mandat.
- Monsieur Stéphane François, Administrateur de sociétés, demeurant en Espagne et Madame Véronique Beaufour, Administrateur de sociétés, demeurant au Royaume-Uni, sont nommés Administrateurs en leur remplacement; leurs mandats venant à échéance lors de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice 2008.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 juin 2003.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 22 juillet 2003, réf. LSO-AG06394. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(043369.3/817/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2003.

# SATRA HOLDING LIMITED, Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire. R. C. Luxembourg B 69.221.

Extrait des résolutions prises par l'assemblée générale ordinaire du 14 juillet 2003

Sont renommés administrateurs, leurs mandats prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2001:

- Monsieur Alojzy Hamerski, économiste, demeurant Pomiechouska 26, 04-694 Varsovie, Pologne, Président,
- Madame Wioletta Hamerska, économiste, demeurant Pomiechouska 26, 04-694 Varsovie, Pologne.

Est nommé comme nouvel administrateur, son mandat prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2001:

- Monsieur Thomas Krieps, avocat, demeurant 9, rue des Trévires, L-2628 Luxembourg.

Est renommée commissaire aux comptes, son mandat prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2001:

- AUDIEX S.A., société anonyme, 57, avenue de la Faïencerie, Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 juillet 2003.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 22 juillet 2003, réf. LSO-AG06072. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(043352.3/534/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2003.

#### **ALBACORE LUX, Société Anonyme.**

Siège social: L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais. R. C. Luxembourg B 71.171.

Extrait du procès-verbal de la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires tenue au siège social à Luxembourg, le 10 mars 2003 à 11.00 heures

Approbation des comptes au 31 décembre 2002.

Reconduction des mandats de Messieurs Marc Ambroisien, Reinald Loutsch et de Madame Elise Lethuillier en tant qu'administrateurs et de HRT REVISION, S.à r.l., en tant que Commissaire aux comptes pour une durée de six ans, leur mandat prenant fin à l'assemblée statuant sur les comptes de l'année 2007.

En vertu de l'article 100 de la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, l'Assemblée a décidé, malgré une perte reportée dépassant plus de la moitié du capital souscrit, de poursuivre les activités de la société.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 mars 2003.

Pour la société

Signature

Un administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 22 juillet 2003, réf. LSO-AG06385. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(043362.3/817/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2003.

### **SOLUTEX S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1661 Luxembourg, 47, Grand-rue. R. C. Luxembourg B 30.453.

Extrait du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires tenue le 27 juin 2003 à 11.00 heures II résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires du 27 juin 2003 que:

L'Assemblée confirme et renouvelle pour le terme d'un an les mandats des administrateurs, à savoir:

- Monsieur Hugues Desurmont, demeurant à F-59910 Bondues
- Monsieur Peter Hordijk, demeurant à Shepperton, Middlesex, (UK)
- Monsieur Claude Schmitz, demeurant à Luxembourg

et du commissaire BDO COMPAGNIE FIDUCIAIRE, 5, boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg.

Tous les mandats ci-dessus prendront fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les résultats de l'exercice arrêté au 28 février 2004.

Pour la Société

BDO COMPAGNIE FIDUCIAIRE S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 21 juillet 2003, réf. LSO-AG05665. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(043366.3/534/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2003.

# RAIL AND STEEL SERVICE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-6794 Grevenmacher, 18, route du Vin. R. C. Luxembourg B 46.644.

Les comptes annuels établis au 31 décembre 2001, enregistrés à Luxembourg, le 12 mai 2003, réf. LSO-AE01892, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 juillet 2003.

Pour la société RAIL AND STEEL SERVICE S.A.

FIDUCIAIRE SOCOFISC S.A.

Signature

(043364.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2003.

#### S.C.I. I S R, Société Civile Immobilière.

Siège social: L-2763 Luxembourg, 10, rue Sainte Zithe.

Il résulte d'une décision des associés que le siège de la société a été transféré au 10, rue Sainte-Zithe, L-2763 Luxembourg.

Luxembourg, le 14 juillet 2003.

Pour avis

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 21 juillet 2003, réf. LSO-AG05658. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(043373.3/534/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2003.

#### RDM, REGIE DEVELOPPEMENT MULTIMEDIA S.A., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 65.628.

En sa qualité d'agent domiciliataire, la FIDUCIAIRE JEAN-MARC FABER dénonce avec effet immédiat le siège de la société RDM REGIE DEVELOPPEMENT MULTIMEDIA S.A., situé aux 63-65 rue de Merl à L-2146 Luxembourg. Luxembourg, le 19 juillet 2003.

Pour réquisition et publication

Pour extrait sincère et conforme

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 24 juillet 2003, réf. LSO-AG06806. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(043377.2//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2003.

# MEDIA INSPECT S.A., Société Anonyme, (anc. ANSTALT ZUKUNFT S.A.).

Siège social: L-2210 Luxembourg, 38, boulevard Napoléon I<sup>er</sup>. R. C. Luxembourg B 63.519.

Extrait du procès-verbal de la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires tenue au siège social le 13 mai 2002 à 10.00 heures

Approbation des comptes au 31 décembre 2001.

L'Assemblée donne décharge aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour l'exercice de leur mandat au 31 décembre 2001.

Reconduction des mandats de Messieurs Marc Ambroisien, Reinald Loutsch et Madame Elise Lethuillier en tant qu'administrateurs et de H.R.T. REVISION, S.à r.l., en tant que Commissaire aux comptes pour une durée d'un an, leur mandat prenant fin à l'assemblée statuant sur les comptes de l'année 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 mai 2002.

Pour la société

Signature

Un administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 22 juillet 2003, réf. LSO-AG06408. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(043376.3/817/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2003.

# BRESSON INCORPORATED, Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire. R. C. Luxembourg B 46.268.

EXTRAIT

Il ressort d'une résolution du conseil d'administration du 25 septembre 2002 que Madame Margaret Hern, demeurant 26 Jennings By Road, Southampton SN 04, Bermudes, a été nommée administrateur en remplacement de Monsieur Arthur Leighton, administrateur démissionnaire.

Cette nomination sera soumise à la prochaine assemblée générale pour ratification.

Luxembourg, le 17 juillet 2003.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 22 juillet 2003, réf. LSO-AG06053. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(043375.3/534/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2003.

#### **AZULUX S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais. R. C. Luxembourg B 70.273.

Extrait du procès-verbal de la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires tenue au siège social le 25 juin 2002 à 11.00 heures

Approbation des comptes au 31 décembre 2001.

Décharge a été accordée aux administrateurs et au commissaire aux comptes pour l'exercice de leur mandat au 31 décembre 2001.

Reconduction des mandats de Messieurs Marc Ambroisien, Reinald Loutsch et Madame Elise Lethuillier en tant qu'Administrateurs et de H.R.T. REVISION, S.à r.l., en tant que Commissaire aux comptes pour six années, leur mandat prenant fin à l'assemblée statuant sur les comptes de l'année 2006.

En vertu de l'article 100 de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, l'Assemblée a décidé, malgré une perte reportée dépassant l'intégralité du capital souscrit, de poursuivre les activités de la société.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 juin 2002.

Pour la société

Signature

Un administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 22 juillet 2003, réf. LSO-AG06402. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(043374.3/817/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2003.

#### RAMSAR II, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire. R. C. Luxembourg B 43.843.

Extrait des résolutions de l'assemblée générale ordinaire du 5 février 2003

Sont nommés administrateurs, leurs mandats prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2003:

- Monsieur John Seil, licencié en sciences économiques appliquées, demeurant professionnellement au 5, boulevard de la Foire, Luxembourg, Président;
- Monsieur Luc Hansen, licencié en administration des affaires, demeurant professionnellement au 5, boulevard de la Foire, Luxembourg,
- Monsieur Claude Zimmer, licencié en droit et maître en sciences économiques, demeurant professionnellement au 5, boulevard de la Foire, Luxembourg.

Est nommée commissaire aux comptes, son mandat prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2003:

- AUDIEX S.A., société anonyme, 57, avenue de la Faïencerie, L-1510 Luxembourg.

Luxembourg, le 16 juillet 2003.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 21 juillet 2003, réf. LSO-AG05686. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(043378.3/534/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2003.

#### HSH NORDBANK AG LUXEMBOURG BRANCH, Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 2, rue Jean Monnet. R. C. Luxembourg B 27.292.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 23 juillet 2003, réf. LSO-AG06756, a été déposé au re-

gistre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 juillet 2003.

Signature.

(043401.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2003.

#### ORIFARM S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 29, avenue de la Porte-Neuve.

R. C. Luxembourg B 58.645.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 22 juillet 2003, réf. LSO-AG06099, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 juillet 2003.

Signature.

(043485.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2003.

### RETIREMENT HEALTH MANAGEMENT HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg. R. C. Luxembourg B 72.354.

Il résulte d'une lettre datée du 28 juillet 2000 que Monsieur Carl W. Scharffenorth a démissionné de son poste d'administrateur avec effet immédiat.

Il résulte également d'une lettre du 20 septembre 2000 que Monsieur Horst M. Sonnentag a démissionné de son poste d'administrateur avec effet immédiat.

Luxembourg, le 21 juillet 2003.

Pour avis

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 25 juillet 2003, réf. LSO-AG07350. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(043497.2//15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2003.

# MAINLAND CORPORATION S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt. R. C. Luxembourg B 58.050.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires

qui a eu lieu le 14 juillet 2003 au siège social

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale que:

- l'assemblée a décidé d'approuver la date de la tenue de l'assemblée générale ordinaire nonobstant les dispositions statutaires;
- l'assemblée a décidé d'affecter le résultat de l'exercice clôturant au 31 décembre 2001 et de reporter la perte de l'exercice 2001 sur l'exercice suivant;
- l'assemblée a décidé de donner décharge aux administrateurs M. Guy Harles, Mme Ute Bräuer et Mme Rita Goujon ainsi qu'au commissaire aux comptes, Monsieur François Lentz, pour l'exercice de leurs mandats jusqu'au 31 décembre 2001;
- l'assemblée a décidé de renouveler les mandats des administrateurs actuellement en fonction et du commissaire aux comptes, jusqu'à la prochaine assemblée statutaire appelée à délibérer sur les comptes annuels de la société au 31 décembre 2002.

Luxembourg, le 15 juillet 2003.

Pour MAINLAND CORPORATION S.A.

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 17 juillet 2003, réf. LSO-AG05324. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(043391.3/1005/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2003.

# PHARMINFO, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2446 Howald, 23, Ceinture des Rosiers. R. C. Luxembourg B 31.113.

L'an deux mille trois, le quinze juillet.

Par-devant Maître Blanche Moutrier, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette.

#### Ont comparu:

1) SYNDICAT DES PHARMACIENS LUXEMBOURGEOIS, A.s.b.I., ayant son siège social à L-2446 Howald, 23, Ceinture des Rosiers,

ici représentée par son président Monsieur Jean-Claude Ast, pharmacien, demeurant à Wormeldange et son secrétaire général Monsieur René Philippart, pharmacien, demeurant à Differdange.

- 2) Monsieur Pierre Hippert, pharmacien, demeurant à Luxembourg, agissant en son nom personnel.
- 3) Monsieur René Philippart, pharmacien, demeurant à Differdange, agissant en son nom personnel.
- 4) Monsieur Michel Trierweiler, pharmacien, demeurant à Esch-sur-Alzette,

agissant en son nom personnel en tant qu'héritier de feu son père Monsieur Paul Trierweiler, en son vivant pharmacien, ayant demeuré en dernier lieu à L-4170 Esch-sur-Alzette, 50, boulevard J.F. Kennedy, décédé à Knokke (Belgique) le 12 août 1998.

5) Le GROUPEMENT DES GROSSISTES, répartiteur luxembourgeois en produits pharmaceutiques, ayant son siège social à Luxembourg,

représenté par son président Monsieur Jules Clement, pharmacien, demeurant à Luxembourg.

Les comparants sub 1) à 4) agissant en tant qu'associés de la société à responsabilité limitée dénommée PHARMINFO avec siège social à L-2446 Howald, 23, Ceinture des Rosiers, inscrite au Registre de Commerce des Sociétés et Associations de Luxembourg sous le numéro B 31.113,

société constituée aux termes d'un acte reçu par le notaire Maître Francis Kesseler, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette, en date du 28 juillet 1989, publié au Mémorial C numéro 370 du 13 décembre 1989, dont les statuts ont été modifiés aux termes d'un acte de cession de parts et assemblée générale reçu par Maître Francis Kesseler, préqualifié, en date du 20 juillet 1995, publié au Mémorial C numéro 509 du 5 octobre 1995.

Le capital social de la société a été converti de francs luxembourgeois en euros aux termes d'un extrait des résolutions de la décision des associés du 20 juin 2002, publié au Mémorial C numéro 1282 du 4 septembre 2002.

Les comparants sub 1) à 4) représentant l'intégralité du capital social ont exposé ce qui suit:

#### Première résolution

Monsieur René Philippart, prénommé a déposé entre les mains du notaire la cession datée du 23 mars 2002 de deux cent cinquante (250) parts sociales faite par DATA CONSEIL S.A., ayant son siège social à F-92022 Nanterre, 63, rue Georges Clémenceau, au GROUPEMENT DES GROSSISTES, prénommé, comparant sub 5) et il déclare expressément considérer cette cession comme dûment signifiée à la société.

La cession a été faite contre paiement d'un montant de huit mille euros (EUR 8.000,-) montant qui a été payé avant la signature du présent acte et hors la présence du notaire, ce dont titre, quittance et décharge.

Le cessionnaire GROUPEMENT DES GROSSISTES préqualifié entrera en jouissance des parts d'intérêts cédées et en supportera toutes les charges et obligations à partir de ce jour, le cédant le subrogeant dans ses droits.

# Deuxième résolution

L'associé Monsieur Pierre Hippert prénommé déclare avoir cédé toutes ses parts soit cinquante (50) parts sociales au SYNDICAT DES PHARMACIENS LUXEMBOURGEOIS, A.s.b.l., prénommé, comparant sub 1) qui déclare expressément considérer cette cession comme dûment signifiée à la société.

La cession a été faite contre paiement d'un montant de mille deux cent cinquante euros (EUR 1.250,-) montant qui a été payé avant la signature du présent acte et hors la présence du notaire, ce dont titre, quittance et décharge.

Le cessionnaire SYNDICAT DES PHARMACIENS LUXEMBOURGEOIS, A.s.b.l., préqualifié entrera en jouissance des parts d'intérêts cédées et en supportera toutes les charges et obligations à partir de ce jour, le cédant le subrogeant dans ses droits.

# Troisième résolution

L'associé Monsieur René Philippart, prénommé déclare avoir cédé toutes ses parts soit cinquante (50) parts sociales au SYNDICAT DES PHARMACIENS LUXEMBOURGEOIS, A.s.b.l., prénommé, comparant sub 1) qui déclare expressément considérer cette cession comme dûment signifiée à la société.

La cession a été faite contre paiement d'un montant de mille deux cent cinquante euros (EUR 1.250,-) montant qui a été payé avant la signature du présent acte et hors la présence du notaire, ce dont titre, quittance et décharge.

Le cessionnaire SYNDICAT DES PHARMACIENS LUXEMBOURGEOIS, A.s.b.l., préqualifié entrera en jouissance des parts d'intérêts cédées et en supportera toutes les charges et obligations à partir de ce jour, le cédant le subrogeant dans ses droits.

# Quatrième résolution

L'associé Monsieur Michel Trierweiler, prénommé déclare avoir cédé toutes ses parts soit cinquante (50) parts sociales au SYNDICAT DES PHARMACIENS LUXEMBOURGEOIS, A.s.b.l., prénommé, comparant sub 1) qui déclare expressément considérer cette cession comme dûment signifiée à la société.

La cession a été faite contre paiement d'un montant de mille deux cent cinquante euros (EUR 1.250,-) montant qui a été payé avant la signature du présent acte et hors la présence du notaire, ce dont titre, quittance et décharge.

Le cessionnaire SYNDICAT DES PHARMACIENS LUXEMBOURGEOIS, A.s.b.l., préqualifié entrera en jouissance des parts d'intérêts cédées et en supportera toutes les charges et obligations à partir de ce jour, le cédant le subrogeant dans ses droits.

#### Cinquième résolution

Suite à ce qui précède les associés actuels prénommés décident qu'actuellement l'article 4 des statuts aura la teneur suivante:

«Art. 4. Le capital social de douze mille cinq cents euros (12.500,- EUR), est représenté par cinq cents (500) parts sociales entièrement libérées, d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (25,- EUR) chacune.

Ces parts sont réparties par:

#### Evaluation des frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison des présentes est à la charge de la société.

Plus rien d'autre ne se trouvant à l'ordre du jour, les comparants ont déclaré close la présente assemblée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire par noms, prénoms usuels, états et demeures, ils ont signé le présent procès-verbal avec le notaire.

Signé: J.-C. Ast, R. Philippart, P. Hippert, M. Trierweiler, J. Clément, B. Moutrier.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 17 juillet 2003, vol. 890, fol. 27, case 1. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): M. Ries.

Pour expédition conforme, délivrée à la société sur demande pour servir aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 28 juillet 2003.

B. Moutrier.

(044058.3/272/93) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2003.

#### PHARMINFO, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2446 Howald, 23, Ceinture des Rosiers.

R. C. Luxembourg B 31.113.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 28 juillet 2003.

B. Moutrier.

(044061.3/272/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2003.

# MIRALT SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 11, rue Aldringen.

R. C. Luxembourg B 82.482.

Notice légale déposée en concordance avec l'article 33 de la loi du 10 août 1915, telle que modifiée, en vue de l'émission publique d'un nombre illimité d'actions.

# 1. Constitution

La Société a été constituée sous la dénomination MIRALT SICAV pour une durée illimitée, suivant acte du 21 juin 2001, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations du 23 juillet 2001.

Elle a pris la forme d'une société d'investissement à capital variable régie par la loi du 30 mars 1988 concernant les organismes de placement collectif.

L'acte de constitution a été signé par Monsieur Pierre Mirabaud, résidant à La Bécassière, route du Jura, 1297 Founex, Suisse, et par MIRABAUD & CIE, ayant son siège social au 3, boulevard du Théâtre, 1204 Genève, Suisse, tous les deux représentés par Monsieur Jérôme Wigny, avocat, demeurant à Luxembourg.

#### 2. Objet

Aux termes de l'article 3 de ses statuts, l'objet unique de la société est de placer les fonds dont elle dispose en valeurs variées et autres avoirs permis, y compris en parts d'autres organismes de placement collectif, dans le but de répartir les risques d'investissement et de faire bénéficier ses actionnaires des résultats de la gestion de son portefeuille.

La Société peut prendre toutes les mesures et faire toutes les opérations qu'elle jugera utiles à l'accomplissement et au développement de son but au sens le plus large dans le cadre de la partie II de la loi du 30 mars 1988, relative aux organismes de placement collectif.

### 3. Capital - Actions

Au moment de sa constitution, le capital souscrit était de USD 35.000,- représenté par 350 actions sans désignation de valeur nominale, entièrement libérées en numéraire.

Le capital minimum de la société est équivalent en USD à un million deux cent trente-neuf mille quatre cent soixantesept euros et soixante-deux cents.

Le capital est à tout moment égal au total des actifs nets.

Plusieurs compartiments, correspondants à des masses d'avoirs distinctes, sont représentés par des actions appartenant à des classes respectives.

Les actions jouissent des mêmes droits; elles sont nominatives.

Quatre compartiments ont été créés, à savoir:

- MIRALT SICAV EUROPE
- MIRALT SICAV MULTITECH
- MIRALT SICAV NORTH AMERICA
- MIRALT SICAV STRATEGIC OPPORTUNITIES

### 4. Les organes de la société

Le Conseil d'Administration

Pierre Mirabaud Président du Conseil d'Administration

MIRABAUD & CIE, 3, boulevard du Théâtre, CH-1211 Genève 11 MIRABAUD & CIE, 3, boulevard du Théâtre, CH-1211 Genève 11

Marc E. Pereire MIRABAUD PEREIRE HOLDINGS LTD, 21, St. James's Square, London SW1Y 4JP

United Kingdom

Rafik Fischer KREDIETBANK S.A. LUXEMBOURGEOISE, 43, boulevard Royal, L-2955 Luxembourg André Schmit KREDIETBANK S.A. LUXEMBOURGEOISE, 43, boulevard Royal, L-2955 Luxembourg

Réviseur d'Entreprises

**ERNST & YOUNG, Luxembourg** 

#### 5. Bilan et Compte de résultats

Vous trouverez en annexe le rapport annuel au 31 décembre 2002.

Luxembourg, le 24 juin 2003.

Pour MIRALT SICAV

KREDIETRUST LUXEMBOURG S.A.

Signatures

Jeffrey Erickson

Enregistré à Luxembourg, le 16 juillet 2003, réf. LSO-AG04967. – Reçu 16 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(043137.2//55) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2003.

# INTERCOM COMMUNICATION S.A., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 75.895.

L'adresse de la société est dénoncée avec effet au 31 mai 2003 à L-6735 Grevenmacher, 2A, rue Prince Henri.

Grevenmacher, le 25 juin 2003.

CENTRE LE ROI DAGOBERT S.A.

Domiciliataire

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 10 juillet 2003, réf. LSO-AG02831. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(043398.2//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2003.

# FIRELUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2419 Luxembourg, 7, rue du Fort Rheinsheim.

R. C. Luxembourg B 84.589.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 22 juillet 2003, réf. LSO-AG06487, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIRELUX S.A.

Signature

(043538.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2003.

# SCHËFFLENGER JUGENDHAUS, A.s.b.l., Association sans but lucratif.

Siège social: Schifflange, Administration communale de Schifflange. R. C. Luxembourg F 146.

#### **STATUTS**

# Chapitre Ier. Dénomination, Siège et Durée

- Art. 1er. Les soussignés ont convenu de créer entre eux une association dénommée SCHËFFLENGER JUGEND-HAUS, A.s.b.l.
  - Art. 2. Son siège est à Schifflange: Administration communale de Schifflange, B.P. 11, L-3801 Schifflange.
  - Art. 3. La durée de l'association est illimitée.

### Chapitre II. Objet

- Art. 4. L'association a pour objet:
- 1. de créer et de gérer un centre de rencontres, d'informations et d'animation pour jeunes (CRIAJ) à Schifflange;
- 2. de promouvoir et de soutenir en collaboration avec la commission des jeunes de la commune, le Ministère de la Famille, de la Solidarité sociale et de la Jeunesse, le Service National de la Jeunesse, l'Action Locale pour Jeunes et tout autre intéressé, toutes les initiatives socio-éducatives et culturelles visant les jeunes.

L'association s'engage à garder une stricte neutralité en matière confessionnelle et politique.

Art. 5. L'association peut s'affilier à tous les groupements analogues nationaux ou internationaux susceptibles de lui prêter un concours utile pour atteindre les buts qu'elle poursuit.

### Chapitre III. Membres, Admissions, Démissions, Exclusions et Cotisations

- Art. 6. Le nombre des associés ne pourra être inférieur à trois.
- Art. 7. L'association se compose de membres actifs. Sont membres actifs ceux qui se soumettent aux présents statuts, qui ont été admis par l'assemblée générale ordinaire et qui ont versé leurs cotisations.
  - Art. 8. La cotisation est fixée annuellement par l'assemblée générale. Elle ne peut dépasser 25,- €.
- Art. 9. La démission d'un membre sur proposition du conseil d'administration est régie par l'article 12 de la loi du 21 avril 1928 sur les associations sans but lucratif, telle qu'elle a été modifiée. Tout membre est libre de se retirer de l'association en adressant sa démission aux administrateurs par écrit. L'exclusion d'un membre ne pourra être prononcée que pour violation grave des statuts, les parties entendues dans leurs explications.

L'exclusion est prononcée par l'Assemblée Générale statuant à la majorité des deux tiers des voix.

## Chapitre IV. Administration

- Art. 10. Les organes de l'association sont:
- a. l'assemblée générale,
- b. le conseil d'administration,
- c. le bureau exécutif,
- d. les groupes de travail.

### L'assemblée générale

- Art. 11. L'assemblée générale se compose des membres actifs.
- Art. 12. L'assemblée générale a lieu une fois par an au cours du premier semestre de l'année. Le conseil d'administration en fixe la date et l'ordre du jour.
- Art. 13. Le conseil d'administration peut convoquer une assemblée générale extraordinaire chaque fois qu'il le juge utile ou nécessaire. A la suite d'une demande écrite formulée par un cinquième des membres effectifs, le conseil d'administration doit convoquer une assemblée générale extraordinaire en inscrivant à l'ordre du jour l'objet de la demande.
- Art. 14. Toute convocation de l'assemblée générale est portée à la connaissance des membres par lettre ou publication dans un journal, huit jours au moins avant la date de l'assemblée. La convocation contiendra l'ordre du jour. L'assemblée générale est valablement constituée quel que soit le nombre des membres présents. L'assemblée ne peut statuer que sur des questions figurant à l'ordre du jour. Sauf les cas prévus par la loi, les décisions sont prises à la majorité des voix. Il est loisible aux membres effectifs de se faire représenter à l'assemblée générale par un autre membre effectif. Un membre présent ne peut représenter qu'un seul membre absent, la procuration est donnée par écrit.

## Le conseil d'administration

Art. 15. L'association est administrée par un conseil d'administration de trois membres au moins et de treize au plus, choisis en son sein et nommés par l'assemblée générale à la majorité relative des voix et au scrutin secret. Les administrateurs sont nommés pour trois ans. Le renouvellement du conseil d'administration, se fait annuellement pour un tiers, le président et le secrétaire ne faisant pas partie du même tiers. Les premiers membres sortants étant désignés par tirage au sort, leur mandat expire après une année, respectivement deux années. Les membres sortants sont rééligibles et toujours révocables par l'assemblée générale. Le membre du conseil d'administration élu par cette assemblée termine le mandat de celui qu'il remplace.

Lorsqu'un membre du conseil d'administration cesse ses fonctions avant l'expiration de son mandat, le conseil d'administration peut provisoirement pourvoir à son remplacement jusqu'à la prochaine assemblée générale. Le membre du conseil d'administration ainsi coopté, achèvera le mandat de son prédécesseur.

En cas d'un nombre de membres du conseil d'administration inférieur à treize, le conseil d'administration peut coopter un ou des membre(s) jusqu'à la prochaine assemblée générale. Le membre coopté et confirmé par l'assemblée générale suivante assume son mandat conformément aux modalités prévues par les statuts.

Le conseil d'administration choisit en son sein un président, un vice-président, un secrétaire et un trésorier. Le président représente l'association et en dirige les travaux. Il préside les débats du conseil d'administration.

En dehors des membres élus, un représentant du collège des bourgmestres et échevins ainsi qu'un membre de la commission des jeunes sont d'office membres du Conseil d'Administration.

- **Art. 16.** Le conseil d'administration choisit en son sein parmi les membres élus un bureau composé au moins du président, du secrétaire et du trésorier.
- Art. 17. Tous les pouvoirs non expressément réservés par la loi ou par les statuts à l'assemblée générale sont de la compétence du conseil d'administration.
- Art. 18. Le conseil d'administration se réunit au moins trois fois par an sur convocation du secrétaire en accord avec le président ou à la majorité de ses membres. Ils proposent l'ordre du jour. Tout membre du conseil d'administration peut mettre un point à l'ordre du jour.
- Art. 19. Les décisions sont prises par la majorité simple des membres, présents ou représentés, du conseil d'administration. Un administrateur peut se faire représenter par un autre membre du conseil d'administration. Un membre du conseil d'administration ne peut représenter qu'un seul membre absent, la procuration est donnée par écrit.

En cas de partage des voix, celle du président ou de son remplaçant est prépondérante.

- **Art. 20.** Les décisions du conseil d'administration sont consignées dans les procès-verbaux et signées par le président et le secrétaire. Les extraits ou copies de procès-verbaux à produire en justice ou ailleurs sont certifiés conformes et signés par le président et deux administrateurs.
- **Art. 21.** La gestion journalière du centre d'informations et de rencontres est assurée par le bureau qui peut être élargi par des représentants des jeunes utilisateurs avec voix consultative.

L'animateur, éducateur gradué, est d'office membre du bureau avec voix consultative.

Les modalités de fonctionnement et d'organisation du Centre peuvent être fixées par règlement interne sur décision du conseil d'administration.

- **Art. 22.** Les droits, pouvoirs et responsabilités des administrateurs sont réglés par les articles 13 et 14 de la loi du 21 avril 1928, telle qu'elle a été modifiée. Le conseil d'administration représente l'association dans tous les actes judiciaires et extrajudiciaires. Il peut notamment acquérir, vendre, hypothéquer les immeubles de l'association, contracter des emprunts et accepter tous dons et legs sous réserve des autorisations prévues par la loi. L'association est en toutes hypothèses valablement engagée par les signatures conjointes du président et d'un autre membre du conseil d'administration sans que ceux-ci aient à justifier d'aucune délibération, autorisation ou autre pouvoir spécial.
- Art. 23. Le conseil d'administration peut charger un ou plusieurs groupes de travail avec la mission d'élaborer des propositions concernant les activités prévues au Chapitre II Art. 4.

## Chapitre V. Fonds, Exercice social, Comptes, Budget

- Art. 24. Les ressources de l'association se composent notamment:
- 1. des cotisations des membres actifs et donateurs,
- 2. des dons ou legs faits en sa faveur,
- 3. des subsides et subventions.

Dans le respect des dispositions de l'article 1er de la loi précitée cette énumération peut être complétée.

- Art. 25. L'année sociale commence le premier janvier et prend fin le trente et un décembre de la même année.
- **Art. 26.** A la fin de l'exercice social, le conseil d'administration arrête les comptes de l'exercice écoulé et dresse le budget du prochain exercice aux fins d'approbation par l'assemblée générale ordinaire conformément aux prescriptions de l'article 13 de la loi du 21 avril 1928, telle qu'elle a été modifiée.

La gestion financière est contrôlée par les commissaires aux comptes nommés par l'assemblée générale pour une durée de trois années. Ces commissaires ne font pas partie du conseil d'administration. Ils présentent leur rapport à l'assemblée générale qui, en cas d'approbation, donne décharge au trésorier.

## Chapitre VI. Dissolution, Liquidation, Modifications des statuts

Art. 27. Toutes les questions non prévues aux présents statuts et notamment la modification des statuts sont régies par la loi du 21 avril 1928 sur les associations sans but lucratif, telle qu'elle a été modifiée. En cas de dissolution le solde excédentaire de l'actif social reviendra à l'Office Social de la commune de Schifflange.

Lors de l'assemblée constitutive du 24 septembre 2002 de la SCHËFFLENGER JUGENDHAUS, A.s.b.l., le premier conseil d'administration fut désigné comme suit:

Fehr Guy, président, 36, Cité Paerchen, L-3870 Schifflange, employé d'état,

Maas Christian, vice-président, 12, rue Belair, L-3820 Schifflange, ouvrier,

Kayser Joseph, trésorier, 92, Cité Paerchen, L-3870 Schifflange, fonctionnaire,

Braquet J.P., secrétaire, 57, rue de l'Eglise, L-3833 Schifflange, fonctionnaire,

Aulner Luc, membre, 41, rue de Kayl, L-3851 Schifflange, fonctionnaire,

Feiereisen Pierrot, représentant de la commission des jeunes-membres, 51, rue Belair, L-3820 Schifflange, infirmier dipl.,

Grober Gusty, membre, 14, rue du Stade, L-3877 Schifflange, retraité,

Steichen Guy, membre, 61, Cité Paerchen, L-3870 Schifflange, fonctionnaire com.

Schreiner Roland, représentant collège échevinal-bourgmestre-membre, 22, Cité op Soltgen, L-3862 Schifflange, employé CFL.

Schifflange, le 11 février 2003.

Le Conseil d'Administration.

Signé: G. Fehr, C. Maas, G. Grober, J. Kayser, L. Aulner, G. Steichen, J.P. Braquet, P. Feiereisen, R. Schreiner.

Liste des membres-membres fondateurs de l'A.s.b.l.

Aulner Luc, 41, rue de Kayl, L-3851 Schifflange, fonctionnaire,

Braquet J.P., 57, rue de l'Eglise, L-3833 Schifflange, fonctionnaire,

Fehr Guy, 36, Cité Paerchen, L-3870 Schifflange, employé d'état,

Grober Gusty, 14, rue du Stade, L-3877 Schifflange, retraité,

Kayser Joseph, 92, Cité Paerchen, L-3870 Schifflange, fonctionnaire,

Maas Christian, 12, rue Belair, L-3820 Schifflange, ouvrier,

Steichen Guy, 61, Cité Paerchen, L-3870 Schifflange, fonctionnaire com.

Enregistré à Luxembourg, le 20 mars 2003, réf. LSO-AC03702. – Reçu 24 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(042718.1/000/137) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 juillet 2003.

### COMSTOCK HOLDING LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.

R. C. Luxembourg B 32.112.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 24 juillet 2003, réf. LSO-AG06986, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 juillet 2003.

Signature.

(043540.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2003.

### ARIX INTERNATIONAL BALLASINI & MELEGARI S.C.A., Société en Commandite par Actions.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.

R. C. Luxembourg B 65.064.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 25 juillet 2003, réf. LSO-AG07328, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 juillet 2003.

Signature.

(043543.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2003.

## **BLUE DIAMOND, Société Anonyme Holding.**

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire. R. C. Luxembourg B 53.668.

\_

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 25 juillet 2003, réf. LSO-AG07341, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 juillet 2003.

Signature.

(043548.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2003.

## FINANCIERE TIARA, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen. R. C. Luxembourg B 35.205.

LSO-AG05518, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2003.

Le bilan et le compte de profits et pertes au 30 septembre 2002, enregistrés à Luxembourg, le 21 juillet 2003, réf.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 juillet 2003.

Pour FINANCIERE TIARA, Société Anonyme Holding

M. Dargaa

Administrateur B

(043571.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2003.

# TILBURY INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Registered office: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller. R. C. Luxembourg B 94.733.

### **STATUTES**

In the year two thousand three, on the twenty-seventh of June. Before Us, Maître Gérard Lecuit, notary residing in Luxembourg.

There appeared the following:

1. LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A., having its registered office in L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller, R. C. Luxembourg B 37.974,

here represented by Mr Guillaume Martin-Saudax, lawyer, residing in F-Metz and Mr José Correia, accountant, residing in F-Longwy, acting jointly in their respective qualities of proxy holders A.

2. T.C.G. GESTION S.A., having its registered office in L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller, R. C. Luxembourg B 67.822.

here represented by Mr Guillaume Martin-Saudax, prenamed and Mr José Correia, prenamed, acting jointly in their respective qualities of proxy holders A.

Such appearing parties, acting in the hereabove stated capacities, have requested the notary to inscribe as follows the articles of association of a société anonyme which they form between themselves:

## Title I.- Denomination, Registered office, Object, Duration

### Art. 1er.

There is established hereby a société anonyme under the name of TILBURY INVESTMENTS S.A.

#### Art. 2

The registered office of the corporation is established in Luxembourg.

The registered office may be transferred to any other place in the municipality by a decision of the board of directors. If extraordinary political or economic events occur or are imminent, which might interfere with the normal activities of the registered office, or with easy communication between the registered office and abroad, the registered office shall be declared to have been transferred abroad provisionally, until the complete cessation of such extraordinary events. Such provisional transfer shall have no effect on the nationality of the company. Such declaration of the transfer of the registered office shall be made and brought to the attention of third parties by the organ of the corporation which is best situated for this purpose under such circumstances.

#### Art. 3

The corporation is established for an unlimited period.

### Art. 4.

The corporation may carry out any commercial, industrial or financial operations, any transactions in respect of real estate or moveable property, which the corporation may deem useful to the accomplishment of its purposes.

The corporation may furthermore carry out all transactions pertaining directly or indirectly to the acquiring of participating interests in any enterprises in whatever form and the administration, management, control and development of those participating interests.

In particular, the corporation may use its funds for the establishment, management, development and disposal of a portfolio consisting of any securities and patents of whatever origin, and participate in the creation, development and control of any enterprise, the acquisition, by way of investment, subscription, underwriting or option, of securities and patents, to realize them by way of sale, transfer, exchange or otherwise develop such securities and patents, grant to companies in which the corporation has a participating interest, any support, loans, advances or guarantees.

### Title II.- Capital, Shares

## Art. 5.

The subscribed capital of the corporation is fixed at thirty-one thousand Euro (31,000.- EUR) represented by three hundred and ten (310) shares with a par value of one hundred Euro (100.- EUR) each.

Shares may be evidenced at the owners option, in certificates representing single shares or in certificates representing two or more shares.

Shares may be issued in registered or bearer form, at the shareholder's option.

The corporation may, to the extent and under the terms permitted by law, purchase its own shares.

# Title III.- Management

### Art. 6.

The corporation shall be managed by a board of directors composed of at least three members, either shareholders or not, who shall be appointed for a term not exceeding six years, by a general meeting of shareholders. They may be re-elected and may be removed at any time by a general meeting of shareholders.

The number of directors and their term of office shall be fixed by a general meeting of shareholders.

In the event of a vacancy on the board of directors, the remaining directors have the right to fill in the vacancy, which decision has to be ratified by the next general meeting.

#### Art. 7.

The board of directors shall elect from among its members a chairman.

A meeting of the board of directors shall be convened at any time upon call by the chairman or at the request of not less than two directors.

The board of directors may validly deliberate and act only if the majority of its members are present or represented, a proxy between directors, which may be given by letter, telegram, telex or telefax being permitted. In case of emergency, directors may vote by letter, telegram, telex or telefax. Resolutions shall require a majority vote.

In case of a tie, the chairman has a casting vote.

#### Art. 8.

The board of directors shall have the broadest powers to perform all acts of administration and disposition in compliance with the corporate object stated in Article 4 hereof.

All powers not expressly reserved by law or by the present articles of association to a general meeting of shareholders, shall fall within the competence of the board of directors.

The board of directors may pay interim dividends in compliance with the legal requirements.

#### Art 9

The corporation shall be bound in all circumstances by the joint signature of two directors or by the sole signature of the managing director, provided that special arrangements have been reached concerning the authorized signature in the case of a delegation of powers or proxies given by the board of directors pursuant to Article 10 hereof.

#### Art. 10.

The board of directors may delegate its powers for the conduct of the daily management of the corporation, to one or more directors, who will be called managing directors.

The board of directors may also commit the management of all or part of the affairs of the corporation, to one or more managers, and give special powers for determined matters to one or more proxy holders. Such proxy holder or manager shall not be required to be a director or a shareholder.

Delegation to a member of the board of directors is subject to a prior authorization of the general meeting.

#### Art. 11.

Any litigation involving the corporation either as plaintiff or as defendant, will be handled in the name of the corporation by the board of directors, represented by its chairman or by a director delegated for such purpose.

### Title IV.- Supervision

#### Art. 12.

The corporation shall be supervised by one or more statutory auditors, appointed by a general meeting of share-holders which shall fix their number, remuneration, and their term of office, such office not to exceed six years.

They may be re-elected and removed at any time.

# Title V.- General meeting

## Art. 13.

The annual general meeting of shareholders will be held in the municipality of the registered office at the place specified in the convening notices on the first Monday of June at 9.00 a.m. and the first time in the year 2004.

If such day is a legal holiday, the annual general meeting will be held on the next following business day.

If all the shareholders are present or represented and if they declare that they have had knowledge of the agenda, the general meeting may take place without previous convening notices. Each share gives the right to one vote.

### Title VI.- Accounting year, Allocation of profits

#### Art. 14.

The accounting year of the corporation shall begin on the 1st of January and shall terminate on the 31st of December of each year, with the exception of the first accounting year, which shall begin on the date of the formation of the corporation and shall terminate on the 31st of December 2003.

#### Art. 15.

After deduction of any and all expenses and amortizations of the corporation, the credit balance represents the net profits of the corporation. Of such net profit, five per cent (5%) shall be compulsorily appropriated for the legal reserve; such appropriation shall cease when the legal reserve amounts to ten per cent (10%) of the capital of the corporation, but shall be resumed until the reserve is entirely reconstituted if, at any time and for whatever reason, the legal reserve has fallen below the required ten per cent of the capital of the corporation (10%).

The balance of the net profit is at the disposal of the general meeting.

# Title VII.- Dissolution, Liquidation

#### Δrt 16

The corporation may be dissolved by a resolution of the general meeting of shareholders. The liquidation will be carried out by one or more liquidators, appointed by the general meeting of shareholders which will specify their powers and fix their remuneration.

# Title VIII.- General provisions

# Art. 17.

All matters not governed by these articles of association are to be construed in accordance with the law of August 10th 1915 on commercial companies and the amendments thereto.

#### Subscription and payment

The shares have been subscribed to as follows:

1. LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A., prenamed, one hundred and fifty-five shares	155
2. T.C.G. GESTION S.A., prenamed, one hundred and fifty-five shares	155
Total: three hundred and ten shares	310

The subscribed capital has been entirely paid up in cash. The result is that as of now the company has at its disposal the sum of thirty-one thousand Euro (31,000.- EUR) as was certified to the notary executing this deed.

#### Statement

The undersigned notary states that the conditions provided for in article 26 as amended of the law of August 10th 1915 on commercial companies have been observed.

#### Costs

The aggregate amount of the costs, expenditures, remunerations or expenses, in any form whatsoever, which the corporation incurs or for which it is liable by reason of its organization, is approximately one thousand nine hundred Euro (1,900.- EUR).

### Extraordinary general meeting

The above named persons, representing the entire subscribed capital and considering themselves as duly convoked, have immediately proceeded to hold an extraordinary general meeting.

Having first verified that it was regularly constituted, they have passed the following resolutions by unanimous vote:

- 1.- The number of directors is fixed at three and the number of auditors at one.
- 2.- The following have been elected as directors, their term of office expiring at the General Meeting of the year 2008:
- a) LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A., prenamed,
- b) T.C.G. GESTION S.A., prenamed,
- c) CMS MANAGEMENT SERVICES S.A., having its registered in L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller, R. C. Luxembourg B 81.525.
- 3.- The following has been appointed as statutory auditor, his term of office expiring at the General Meeting of the year 2008:
  - C.A.S. SERVICES S.A., having its registered office in L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller, R. C. Luxembourg B 68.168.
  - 4.- The registered office of the company is established in L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.
- 5.- The board of directors is authorized to delegate the daily management of the company as well as the representation concerning the daily management to LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A., prenamed.

### Meeting of the Board of Directors

According to the powers granted, the members of the board, duly present or represented, and accepting their nomination, have immediately thereafter proceeded to appoint by unanimous vote, LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A., prenamed, as managing director to bind the company by its individual signature for matters of daily management.

The undersigned notary, who knows English, states that on request of the appearing parties, the present deed is worded in English, followed by a French version and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will be binding.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day indicated at the beginning of this deed.

The document having been read to the persons appearing, they signed together with the notary the present original deed.

### Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille trois, le vingt-sept juin.

Par-devant Maître Gérard Lecuit, notaire de résidence à Luxembourg.

### Ont comparu:

1. LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A., ayant son siège social à L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller, R.C. Luxembourg B 37.974,

ici représentée par Monsieur Guillaume Martin-Saudax, juriste, demeurant à F-Metz et Monsieur José Correia, comptable, demeurant à F-Longwy, agissant conjointement en leurs qualités respectives de fondés de pouvoir A.

2. T.C.G. GESTION S.A., ayant son siège social à L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller, R. C. Luxembourg B 67.822, ici représentée par Monsieur Guillaume Martin-Saudax, prénommé et Monsieur José Correia, prénommé, agissant conjointement en leurs qualités respectives de fondés de pouvoir A.

Lesquels comparants, ès qualités qu'ils agissent ont requis le notaire instrumentant de dresser acte constitutif d'une société anonyme qu'ils déclarent constituer entre eux et dont ils ont arrêté les statuts comme suit:

### Titre Ier: Dénomination, Siège social, Objet, Durée

### Art. 1er.

Il est formé une société anonyme sous la dénomination de TILBURY INVESTMENTS S.A.

#### Art. 2

Le siège de la société est établi à Luxembourg.

Il pourra être transféré à tout autre lieu de la commune par simple décision du conseil d'administration.

Au cas où des événements extraordinaires d'ordre politique ou économique, de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée de ce siège avec l'étranger se produiront ou seront imminents, le siège social pourra être déclaré transféré provisoirement à l'étranger, jusqu'à cessation complète de ces circonstances appropriés.

Une telle décision n'aura pas d'effet sur la nationalité de la société. La déclaration de transfert du siège sera faite et portée à la connaissance des tiers par l'organe de la société qui se trouvera le mieux placé à cet effet dans les circonstances données.

#### Art. 3.

La société est constituée pour une durée illimitée.

#### Art. 4

La société pourra accomplir toutes opérations commerciales, industrielles ou financières, ainsi que tous transferts de propriété immobiliers ou mobiliers.

La société a en outre pour objet toutes les opérations se rapportant directement ou indirectement à la prise de participations sous quelque forme que ce soit, dans toute entreprise, ainsi que l'administration, la gestion, le contrôle et le développement de ces participations.

Elle pourra notamment employer ses fonds à la création, à la gestion, à la mise en valeur et à la liquidation d'un portefeuille se composant de tous titres et brevets de toute origine, participer à la création, au développement et au contrôle de toute entreprise, acquérir par voie d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat et de toute autre manière, tous titres et brevets, les réaliser par voie de vente, de cession, d'échange ou autrement, faire mettre en valeur ces affaires et brevets, accorder aux sociétés auxquelles elle s'intéresse tous concours, prêts, avances ou garanties.

## Titre II: Capital, Actions

#### Art. 5.

Le capital social est fixé à trente et un mille Euros (31.000,- EUR) représenté par trois cent dix (310) actions d'une valeur nominale de cent Euros (100,- EUR) chacune.

Les actions de la société peuvent être créées au choix du propriétaire en titres unitaires ou en certificats représentatifs de plusieurs actions.

Les titres peuvent aussi être nominatifs ou au porteur, au gré de l'actionnaire.

La société peut procéder au rachat de ses propres actions, sous les conditions prévues par la loi.

#### **Titre III: Administration**

#### Art. 6.

La société est administrée par un conseil composé de trois membres au moins, associés ou non, nommés pour un terme qui ne peut excéder six années, par l'assemblée générale des actionnaires. Ils peuvent être réélus et révoqués à tout moment par l'assemblée générale.

Le nombre des administrateurs et la durée de leur mandat sont fixés par l'assemblée générale de la société.

En cas de vacance au sein du conseil d'administration, les administrateurs restants ont le droit provisoirement d'y pourvoir, et, la décision prise sera ratifiée à la prochaine assemblée.

## Art. 7.

Le conseil d'administration choisit parmi ses membres un président.

Le conseil d'administration se réunit sur la convocation du président ou sur la demande de deux administrateurs.

Le conseil d'administration ne peut valablement délibérer et statuer que si la majorité de ses membres est présente ou représentée, une procuration entre administrateurs étant permise, laquelle procuration peut être donnée par lettre, télégramme, telex ou fax.

En cas d'urgence, les administrateurs peuvent voter par lettre, télégramme, telex ou fax.

Les résolutions sont prises à la majorité des voix.

En cas de partage, le président a une voix prépondérante.

#### Art. 8.

Le conseil d'administration est investi des pouvoirs les plus étendus pour faire tous actes d'administration et de disposition qui rentrent dans l'objet social conformément à l'article 4 ci-dessus.

Il a dans sa compétence tous les actes qui ne sont pas réservés expressément par la loi et les statuts à l'assemblée générale.

Le conseil d'administration est autorisé à verser des acomptes sur dividendes, aux conditions prévues par la loi.

#### Art. 9

La société est engagée en toutes circonstances par les signatures conjointes de deux administrateurs, ou par la signature d'un administrateur-délégué, sans préjudice des décisions à prendre quant à la signature sociale en cas de délégation de pouvoirs et mandats conférés par le conseil d'administration en vertu de l'article 10 des statuts.

#### Art. 10.

Le conseil d'administration peut déléguer la gestion journalière de la société à un ou plusieurs administrateurs qui prendront la dénomination d'administrateurs-délégués.

Le conseil d'administration peut aussi confier la direction de l'ensemble ou de telle partie ou branche spéciale des affaires sociales à un ou plusieurs directeurs, et donner des pouvoirs spéciaux pour des affaires déterminées à un ou plusieurs fondés de pouvoirs. Le fondé de pouvoir ou le directeur ne doit pas être nécessairement un administrateur ou un actionnaire.

La délégation à un membre du conseil d'administration est subordonnée à l'autorisation préalable de l'assemblée générale.

#### Art. 11.

Les actions judiciaires, tant en demandant qu'en défendant, sont suivies au nom de la société par le conseil d'administration, poursuites et diligences de son président ou d'un administrateur délégué à ces fins.

### Titre IV: Surveillance

### Art. 12.

La société est surveillée par un ou plusieurs commissaires nommés par l'assemblée générale, qui fixe leur nombre et leur rémunération, ainsi que la durée de leur mandat, qui ne peut excéder six années.

Ils peuvent être réélus ou révoqués à tout moment.

### Titre V: Assemblée générale

#### Art. 13.

L'assemblée générale annuelle se réunit dans la commune du siège social, à l'endroit indiqué dans les convocations, le premier lundi du mois de juin à 9.00 heures et pour la première fois en 2004.

Si ce jour est un jour férié légal, l'assemblée générale a lieu le premier jour ouvrable suivant.

Si tous les actionnaires sont présents ou représentés et s'ils déclarent qu'ils ont eu connaissance de l'ordre du jour, l'assemblée générale peut avoir lieu sans convocation préalable.

Chaque action donne droit à une voix.

## Titre VI: Année sociale, Répartition des bénéfices

### Art. 14.

L'année sociale commence le 1er janvier et finit le 31 décembre de chaque année.

Exceptionnellement, le premier exercice social comprendra tout le temps à courir de la constitution de la société jusqu'au 31 décembre 2003.

#### Art. 15.

L'excédent favorable du bilan, défalcation faite des charges sociales et des amortissements, forme le bénéfice net de la société. Sur ce bénéfice, il est prélevé cinq pour cent (5%) pour la formation du fonds de réserve légale; ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque la réserve aura atteint le dixième du capital social, mais devrait toutefois être repris jusqu'à entière reconstitution, si à un moment donné et pour quelque cause que ce soit, le fonds de réserve avait été entamé.

Le solde est à la disposition de l'assemblée générale.

### Titre VII: Dissolution, Liquidation

#### Art. 16.

La société peut être dissoute par décision de l'assemblée générale.

Lors de la dissolution de la société, la liquidation s'effectuera par les soins d'un ou de plusieurs liquidateurs, nommés par l'assemblée générale qui détermine leurs pouvoirs et leurs émoluments.

### Titre VIII: Dispositions générales

## Art. 17.

Pour tous les points non spécifiés dans les présents statuts, les parties se réfèrent et se soumettent aux dispositions de la loi luxembourgeoise du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales et de ses lois modificatives.

### Souscription - Libération

Les actions ont été souscrites comme suit:

1. LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A., préqualifiée, cent cinquante-cinq actions	155
2. T.C.G. GESTION S.A., préqualifiée, cent cinquante-cinq actions	155
Total: trois cent dix actions	310

Ces actions ont été libérées intégralement par des versements en espèces, de sorte que la somme de trente et un mille Euros (31.000,- EUR) se trouve dès à présent à la libre disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentant qui le constate expressément.

### Constatation

Le notaire instrumentant a constaté que les conditions exigées par l'article 26 nouveau de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales ont été accomplies.

### Frais

Les parties ont évalué le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, à environ mille neuf cents Euros (1.900,-EUR).

### Assemblée générale extraordinaire

Les comparants préqualifiés, représentant la totalité du capital souscrit et se considérant comme dûment convoqués, se sont ensuite constitués en assemblée générale extraordinaire.

Après avoir constaté que la présente assemblée est régulièrement constituée, ils ont pris à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

- 1. Le nombre des administrateurs est fixé à trois et celui des commissaires à un.
- 2. Sont appelés aux fonctions d'administrateur leur mandat expirant lors de l'assemblée générale de l'année 2008:
- a) LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A., préqualifiée,
- b) T.C.G. GESTION S.A., préqualifiée,
- c) CMS MANAGEMENT SERVICES S.A., ayant son siège social à L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller, R. C. Luxembourg B 81.525.
  - 3. Est appelée aux fonctions de commissaire son mandat expirant lors de l'assemblée générale de l'année 2008:

C.A.S. SERVICES S.A., ayant son siège social à L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller, R. C. Luxembourg B 68.168.

- 4. Le siège social de la société est fixé à L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.
- 5. Le conseil d'administration est autorisé à déléguer ses pouvoirs de gestion journalière ainsi que la représentation de la société concernant cette gestion à LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A., préqualifiée.

#### Réunion du Conseil d'Administration

Ensuite les membres du conseil d'administration, tous présents ou représentés, et acceptant leur nomination, ont désigné à l'unanimité en conformité des pouvoirs leur conférés par les actionnaires LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A., préqualifiée, comme administrateur-délégué pour engager la société par sa seule signature pour les matières de gestion journalière.

Le notaire soussigné, qui a personnellement la connaissance de la langue anglaise, déclare que les comparants l'ont requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ceux-ci ont signé le présent acte avec le notaire.

Signé: G. Martin-Saudax, J. Correia, G. Lecuit.

Enregistré à Luxembourg, le 30 juin 2003, vol. 18CS, fol. 7, case 12. – Reçu 310 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 juillet 2003.

J. Muller.

(044571.3/220/330) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 juillet 2003.

### ALLIANZ DRESDNER GLOBAL STRATEGIES FUND, Société d'Investissement à Capital Variable.

Registered Office: L-2633 Senningerberg, 6A, route de Trèves.

R. C. Luxembourg B 71.182.

## Notice to all shareholders

According to the decision taken by the Board of Directors of ALLIANZ DRESDNER GLOBAL STRATEGIES FUND, the following sub-funds were liquidated on 16 May 2003:

Allianz Dresdner Global Equity A USD

WKN 921 886; ISIN LU0101241155

The liquidation price is USD 5.95 per share. This contains deemed distribution income to the amount of USD -0.11 per share.

Allianz Dresdner Global Equity A EUR

WKN 921 889; ISIN LU0101242807

The liquidation price is EUR 5.37 per share. This contains deemed distribution income to the amount of EUR -0.09 per share.

Allianz Dresdner Global Emerging Markets Equity A USD

WKN 921 899, ISIN LU0101259017

The liquidation price is USD 6.31 per share. This contains deemed distribution income to the amount of USD -0.07 per share.

Allianz Dresdner Global Emerging Markets Equity A EUR

WKN 921 903; ISIN LU0101260296

The liquidation price is EUR 5.70 per share. This contains deemed distribution income to the amount of EUR -0.07 per share.

Allianz Dresdner Euro Equity A EUR

WKN 921 918; ISIN LU0101235410

The liquidation price is EUR 6.25 per share. This contains deemed distribution income to the amount of EUR -0.05 per share.

Allianz Dresdner Euro Equity A USD

WKN 921 913; ISIN LU0101266731

The liquidation price is USD 6.91 per share. This contains deemed distribution income to the amount of USD -0.06

Allianz Dresdner Asian Equity A USD

WKN 921 922; ISIN LU0101267382

The liquidation price is USD 5.49 per share. This contains deemed distribution income to the amount of USD -0.12 per share.

Allianz Dresdner Asian Equity A EUR

WKN 921 925; ISIN LU0101267978

The liquidation price is EUR 4.96 per share. This contains deemed distribution income to the amount of EUR -0.11 per share.

Allianz Dresdner Japanese Equity A USD

WKN 921 937; ISIN LU0101279809

The liquidation price is USD 4.08 per share. This contains deemed distribution income to the amount of USD -0.08 per share.

Allianz Dresdner Japanese Equity A EUR

WKN 921 940; ISIN LU0101280724

The liquidation price is EUR 3.68 per share. This contains deemed distribution income to the amount of EUR -0.07 per share.

Allianz Dresdner US Small Cap Growth A USD

WKN 921 944: ISIN LU0101310737

The liquidation price is USD 6.24 per share. This contains deemed distribution income to the amount of USD -0.18 per share.

Allianz Dresdner US Small Cap Growth A EUR

WKN 921 948; ISIN LU0101311461

The liquidation price is EUR 5.58 per share. This contains deemed distribution income to the amount of EUR -0.16 per share.

Allianz Dresdner US Dollar Bond A USD

WKN 921 969: ISIN LU0101334240

The liquidation price is USD 12.88 per share. This contains deemed distribution income to the amount of USD 0.13 per share.

Allianz Dresdner US Dollar Bond A EUR

WKN 921 972; ISIN LU0101334679

The liquidation price is EUR 11.62 per share. This contains deemed distribution income to the amount of EUR 0.11 per share.

Allianz Dresdner Euro Bond A EUR

WKN 921 966; ISIN LU0101333432

The liquidation price is EUR 12.06 per share. This contains deemed distribution income to the amount of EUR 0.30 per share.

Allianz Dresdner Euro Bond A USD

WKN 921 963: ISIN LU0101333861

The liquidation price is USD 13.35 per share. This contains deemed distribution income to the amount of USD 0.33 per share.

Senningerberg, May 2003.

The Board of Directors

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 28 juillet 2003, réf. LSO-AG07604. – Reçu 16 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(044040.2//78) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2003.

# ORIENT-GALERIE, S.à r.l., Gesellschaft mit beschränkter Haftung.

Gesellschaftssitz: L-8060 Bartringen, 80, route de Longwy.

H. R. Diekirch B 1.239.

Im Jahre zweitausenddrei, am siebten Juli.

Vor dem unterzeichneten Notar Alex Weber, mit dem Amtswohnsitz zu Niederkerschen.

Sind erschienen:

1) Herr Bahador Toloui, Geschäftsmann, geboren zu Teheran (Iran) am 1. August 1941, zu L-8081 Bartringen, 4, rue de Mamer wohnend,

Inhaber von zweihundertfünfzig (250) Gesellschaftsanteilen;

2) Frau Mina Ferdowsi, ohne Stand, geboren zu Teheran (Iran) am 16. Januar 1952, Ehegattin von Herrn Bahador Toloui, zu L-8081 Bartringen, 4, rue de Mamer wohnend,

Inhaberin von zweihundertfünfzig (250) Gesellschaftsanteilen.

Welche Komparenten, handelnd in ihrer Eigenschaft als alleinige Gesellschafter der Gesellschaft ORIENT-GALERIE, S.à r.l., mit Sitz zu L-9065 Ettelbrück, 11, rue Abbé Muller, eingeragen im Handelsregister zu Diekirch unter der Nummer B 1.239, gegründet gemäss Urkunde aufgenommen durch den zu Junglinster residierenden Notar Jean Seckler am 23. Dezember 1983, veröffentlicht im Mémorial C, Nummer 35 vom 8. Februar 1984, abgeändert gemäss Urkunde aufgenommen durch den zu Ettelbrück residierenden Notar Marc Cravatte am 5. April 1984, veröffentlicht im Mémorial C, Nummer 129 vom 15. Mai 1984 und gemäss Urkunde aufgenommen durch den vorerwähnten Notar Marc Cravatte am 29. Dezember 1989, veröffentlicht im Mémorial C, Nummer 219 vom 3. Juli 1990,

den amtierenden Notar ersuchten folgende Beschlüsse zu beurkunden:

#### Erster Beschluss

Der Sitz der Gesellschaft wird verlegt von L-9065 Ettelbrück, 11, rue Abbé Muller nach L-8060 Bartringen, 80, route de Longwy.

Demzufolge wird Artikel 2 der Statuten der Gesellschaft abgeändert und erhält nunmehr folgenden Wortlaut:

«Art. 2. Der Sitz der Gesellschaft befindet sich in Bartringen. Er kann durch Beschluss der Gesellschafter an jeden anderen Ort des Grossherzogtums Luxemburg verlegt werden.»

#### Zweiter Beschluss

Die Währung des Gesellschaftskapitals wird von luxemburgischen Franken (LUF) in Euro ( $\mathfrak{E}$ ) umgewandelt, und zwar im Verhältnis von vierzig Komma dreitausenddreihundertneunundneunzig luxemburgischen Franken (LUF 40,3399) für einen Euro ( $\mathfrak{E}$  1).

Demgemäss beträgt das Gesellschaftskapital zwölftausenddreihundertvierundneunzig Euro achtundsechzig Cent (€ 12.394,68).

#### **Dritter Beschluss**

Das Gesellschaftskapital wird um einen Betrag von fünf Euro zweiunddreissig Cent ( $\leqslant$  5,32) erhöht, um es von seinem jetzigen Betrag von zwölftausenddreihundertvierundneunzig Euro achtundsechzig Cent ( $\leqslant$  12.394,68) auf zwölftausendvierhundert Euro ( $\leqslant$  12.400) zu bringen, ohne Ausgabe von neuen Gesellschaftsanteilen.

Der Betrag von fünf Euro zweiunddreissig Cent (€ 5,32) wird aus dem gesetzlichen Reservefonds entnommen. Diesbezüglich wird Artikel 5 der Statuten wie folgt abgeändert:

«**Art. 5.** Das Gesellschaftskapital beträgt zwölftausendvierhundert Euro (€ 12.400) und ist aufgeteilt in fünfhundert (500) Anteile von je vierundzwanzig Euro achtzig Cent (€ 24,80).»

#### Kosten

Die Kosten die der Gesellschaft aus Anlass gegenwärtiger Urkunde anerfallen, werden abgeschätzt auf ungefähr sechshundertfünfzig Euro (€ 650).

Worüber Urkunde, aufgenommen zu Niederkerschen in der Amtsstube, Datum wie eingangs erwähnt.

Und nach Vorlesung alles Vorstehenden an die Komparenten, haben dieselben zusammen mit dem Notar gegenwärtige Urkunde unterschrieben.

Gezeichnet: B. Toloui, M. Ferdowsi, A. Weber.

Enregistré à Capellen, le 14 juillet 2003, vol. 427, fol. 34, case 9. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): Santioni.

Für gleichlautende Ausfertigung auf stempelfreiem Papier, der Gesellschaft auf Wunsch erteilt, zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Niederkerschen, den 21. Juli 2003.

A. Weber.

(901829.4/236/55) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 29 juillet 2003.

# ORIENT-GALERIE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8060 Bertrange, 80, route de Longwy. R. C. Diekirch B 1.239.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 29 juillet 2003. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

A. Weber.

(901830.3/236/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 29 juillet 2003.

Editeur: Service Central de Législation, 43, boulevard F.-D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg Imprimeur: Imprimerie de la Cour Victor Buck, société à responsabilité limitée, Zone Industrielle Am Bann, L-3372 Leudelange